

LE DEVOIR

Vol. LXXXV - No 208

MONTREAL, LE VENDREDI 9 SEPTEMBRE 1994

65c + TPS + TVQ / Toronto 85c

PERSPECTIVES

Liquidations de fin de bail

Faut-il privatiser la Société des alcools? S'est-on fait avoir lors la vente du Mont-Sainte-Anne? A-t-on dilapidé nos avoirs en vendant la Société de l'amiante?

D'où vient cette impression répétée de s'être fait rouler chaque fois qu'il est question de privatisation? Le Mont-Sainte-Anne était déficitaire, on a donc décidé de vendre. M. Johnson ne s'en est jamais caché, il voudrait que l'Etat restreigne son intervention à sa mission essentielle, ce qui exclut le ski, le camping et la vente d'alcool. Le Bingo? Oups! Une exception payante, comme la vente d'électricité.

Dans le cas du Mont-Sainte-Anne, on a dit que le déficit d'exploitation justifiait l'urgence: trois ou quatre millions de dollars dans le rouge chaque année. Mais agir rapidement a aussi ses conséquences. Évalué entre 16 et 27 millions en 1991, puis à seulement 9 à 17 millions de dollars deux ans plus tard, le domaine a pourtant fait l'objet d'investissements de 43 millions en neuf ans. Malgré cela, Québec a accepté ce qu'il dit être la meilleure offre possible: 12,3 millions.

Combien aurait-on pu obtenir après quelques années de reprise économique? Le double? Ou encore, pourquoi ne pas avoir vendu en 1988 ou 1989?

Deuxième cas, celui de la Société nationale de l'amiante. En septembre 1992, Québec cédait cette société d'Etat endettée pour la somme de 34 millions de dollars à une minuscule compagnie du nom de Mazarin. Une compagnie si petite qu'elle dut emprunter les deux millions d'argent comptant nécessaire à l'achat, le reste étant financé entièrement par le gouvernement.

Six mois plus tard, en mars 1993, *Le Devoir* titrait «Mazarin ne cesse de découvrir des millions», et racontait qu'une clause de rétroactivité avait permis au nouveau propriétaire de mettre la main sur des dividendes d'une valeur de 20 millions versés quelques mois avant l'acquisition. De plus, l'entreprise déclarait déjà un profit de 9,7 millions pour l'année en cours et se disait en bonne position pour retirer 20 millions des surplus accumulés dans les caisses de retraite des employés.

Une excellente affaire, aux dires des libéraux. Ce avec quoi le président de Mazarin s'est dit d'accord.

Troisième cas, annoncé celui-là dans le dernier budget provincial: la privatisation de la Société des alcools.

L'idée n'est pas neuve et le principe, pas ridicule du tout. Pourquoi concurrencer l'entreprise privée si on est capable de réaliser les mêmes entrées fiscales?

Mais voilà, rien de tout cela n'a été prouvé, au contraire.

Il n'est même pas certain que les consommateurs y trouveraient leur compte. Il n'y a qu'à passer quelques jours aux îles de la Madeleine ou dans n'importe quelle petite municipalité du Québec pour remercier le bon Dieu d'avoir créé la SAQ avant les sous-traitants indépendants. Question de variété de produits et de prix, le même partout malgré la distance. Aucune chaîne d'épiceries ne nous offrirait la même chose, elles qui ne sont même pas capables de vendre du pain qui goûte le pain, qui se satisfont des seuls grandes marques les plus en demande, habituellement de qualité médiocre.

A moins de remplacer le monopole public par un monopole privé, il ne serait pas possible de vendre l'alcool moins cher après avoir multiplié les intermédiaires. Même si la privatisation permettait de diminuer le nombre d'employés et leur rémunération, comme on vient de le faire en Alberta, les dépenses de distribution gonfleraient en même temps que les exigences de rentabilité des propriétaires. Surtout si, comme il l'affirme, l'Etat voulait retirer les mêmes revenus que présentement.

Parlant de revenus pour l'Etat, voilà bien le nœud de l'affaire. Dans son dernier rapport annuel, la SAQ déclare avoir versé 350 millions en dividendes au gouvernement. Non pas en fin d'année, mais d'avance. Ajoutés aux taxes provinciales et fédérales, on obtient 644 millions, soit plus de la moitié des ventes totales de 1,2 milliard.

Les coûts d'exploitation de cette grosse machine (loyers, salaires, etc.) ne comptent que pour 15 % de la facture. Depuis six ans, ils ont augmenté moins vite que l'inflation, ce qui prouve que ce commerce est bien géré, mieux que les reste du gouvernement.

Même si la privatisation permettait de réduire ces dépenses d'un pourcentage, disons arbitrairement de 30 %, cela n'entraînerait pas une baisse de plus de cinquante cents par bouteille de 10 dollars. C'est moins que les récentes baisses qu'on a connues.

A moins d'exiger du nouvel acquéreur une ristourne annuelle équivalente à la perte de dividendes — auquel cas on se demande où le nouvel acquéreur prendrait ses profits —, la vente de la SAQ serait un désastre.

En termes strictement comptables, la SAQ n'a que 32,8 millions de dollars d'actifs nets, mais elle rapporte chaque année dix fois plus à l'Etat. Si jamais un gouvernement se décidait de vendre cette mine d'or, il ne devrait pas le faire à moins d'une valeur équivalente à 7 ou 10 années de profits perdus: 2,5 à 3,5 milliards.

Quand on pense qu'un politicien a parlé de vendre à la valeur des actifs, on se demande si le prochain gouvernement péquiste, le premier qui a songé à privatiser la SAQ, essaiera à son tour de nous convaincre qu'il s'agit là d'une «excellente affaire».

Enfin, si la privatisation permettait de réduire ces dépenses d'un pourcentage, disons arbitrairement de 30 %, cela n'entraînerait pas une baisse de plus de cinquante cents par bouteille de 10 dollars. C'est moins que les récentes baisses qu'on a connues.

A moins d'exiger du nouvel acquéreur une ristourne annuelle équivalente à la perte de dividendes — auquel cas on se demande où le nouvel acquéreur prendrait ses profits —, la vente de la SAQ serait un désastre.

En termes strictement comptables, la SAQ n'a que 32,8 millions de dollars d'actifs nets, mais elle rapporte chaque année dix fois plus à l'Etat. Si jamais un gouvernement se décidait de vendre cette mine d'or, il ne devrait pas le faire à moins d'une valeur équivalente à 7 ou 10 années de profits perdus: 2,5 à 3,5 milliards.

Quand on pense qu'un politicien a parlé de vendre à la valeur des actifs, on se demande si le prochain gouvernement péquiste, le premier qui a songé à privatiser la SAQ, essaiera à son tour de nous convaincre qu'il s'agit là d'une «excellente affaire».

Enfin, si la privatisation permettait de réduire ces dépenses d'un pourcentage, disons arbitrairement de 30 %, cela n'entraînerait pas une baisse de plus de cinquante cents par bouteille de 10 dollars. C'est moins que les récentes baisses qu'on a connues.

A moins d'exiger du nouvel acquéreur une ristourne annuelle équivalente à la perte de dividendes — auquel cas on se demande où le nouvel acquéreur prendrait ses profits —, la vente de la SAQ serait un désastre.

En termes strictement comptables, la SAQ n'a que 32,8 millions de dollars d'actifs nets, mais elle rapporte chaque année dix fois plus à l'Etat. Si jamais un gouvernement se décidait de vendre cette mine d'or, il ne devrait pas le faire à moins d'une valeur équivalente à 7 ou 10 années de profits perdus: 2,5 à 3,5 milliards.

Quand on pense qu'un politicien a parlé de vendre à la valeur des actifs, on se demande si le prochain gouvernement péquiste, le premier qui a songé à privatiser la SAQ, essaiera à son tour de nous convaincre qu'il s'agit là d'une «excellente affaire».

Enfin, si la privatisation permettait de réduire ces dépenses d'un pourcentage, disons arbitrairement de 30 %, cela n'entraînerait pas une baisse de plus de cinquante cents par bouteille de 10 dollars. C'est moins que les récentes baisses qu'on a connues.

A moins d'exiger du nouvel acquéreur une ristourne annuelle équivalente à la perte de dividendes — auquel cas on se demande où le nouvel acquéreur prendrait ses profits —, la vente de la SAQ serait un désastre.

En termes strictement comptables, la SAQ n'a que 32,8 millions de dollars d'actifs nets, mais elle rapporte chaque année dix fois plus à l'Etat. Si jamais un gouvernement se décidait de vendre cette mine d'or, il ne devrait pas le faire à moins d'une valeur équivalente à 7 ou 10 années de profits perdus: 2,5 à 3,5 milliards.

PLAISIRS

Griller sa blonde ou fumer sa brune

PAGE B 1



LE MONDE

Berlin fait ses adieux aux Alliés

PAGE A 8

À VOIR

Blues comme dans Jimmy Johnson

PAGE B 10



Haro sur le Vatican

Au Caire, des femmes dénoncent les «blocages» de l'Église catholique

LE DEVOIR AVEC AFP ET REUTERS

Le Caire — Le jupon contre la soutane: ainsi pourrait-on résumer, en des termes un peu triviaux, la journée d'hier au Caire, où se tient la très médiatique Conférence de l'ONU sur la population. Dans une assemblée tenue en marge de la conférence principale, on a en effet assisté à des attaques furieuses de représentantes féministes venues du monde entier, qui ont défié le Saint-Siège et dénoncé les blocages de l'Église catholique sur la question de l'avortement et de l'éducation sexuelle.

Largement majoritaires dans la réunion des organisations non gouvernementales (ONG) parallèle à la Conférence de l'ONU sur la population, ces femmes ont déclaré que le Vatican a, selon

elles, détourné ce forum de ses objectifs essentiels.

Lors d'une réunion dans le cadre du «forum des femmes», des représentantes de toutes les régions de la planète ont pris la parole tour à tour pour dénoncer la campagne menée par le Saint-Siège contre l'avortement, exprimant toutefois des visions divergentes des priorités de la Conférence qui se tient au Caire.

«Je suis Polonaise, nous sommes un pays catholique qui est, malheureusement bien sûr pour les femmes, le pays du pape Jean-Paul II», s'est exclamée, d'une voix vibrante d'émotion, une représentante des ONG polonaises, Mme Wandonowska.

«Vu l'expérience de mon pays, où la loi anti-avortement a été

VOIR PAGE A 12: VATICAN

Ducharme, la photo

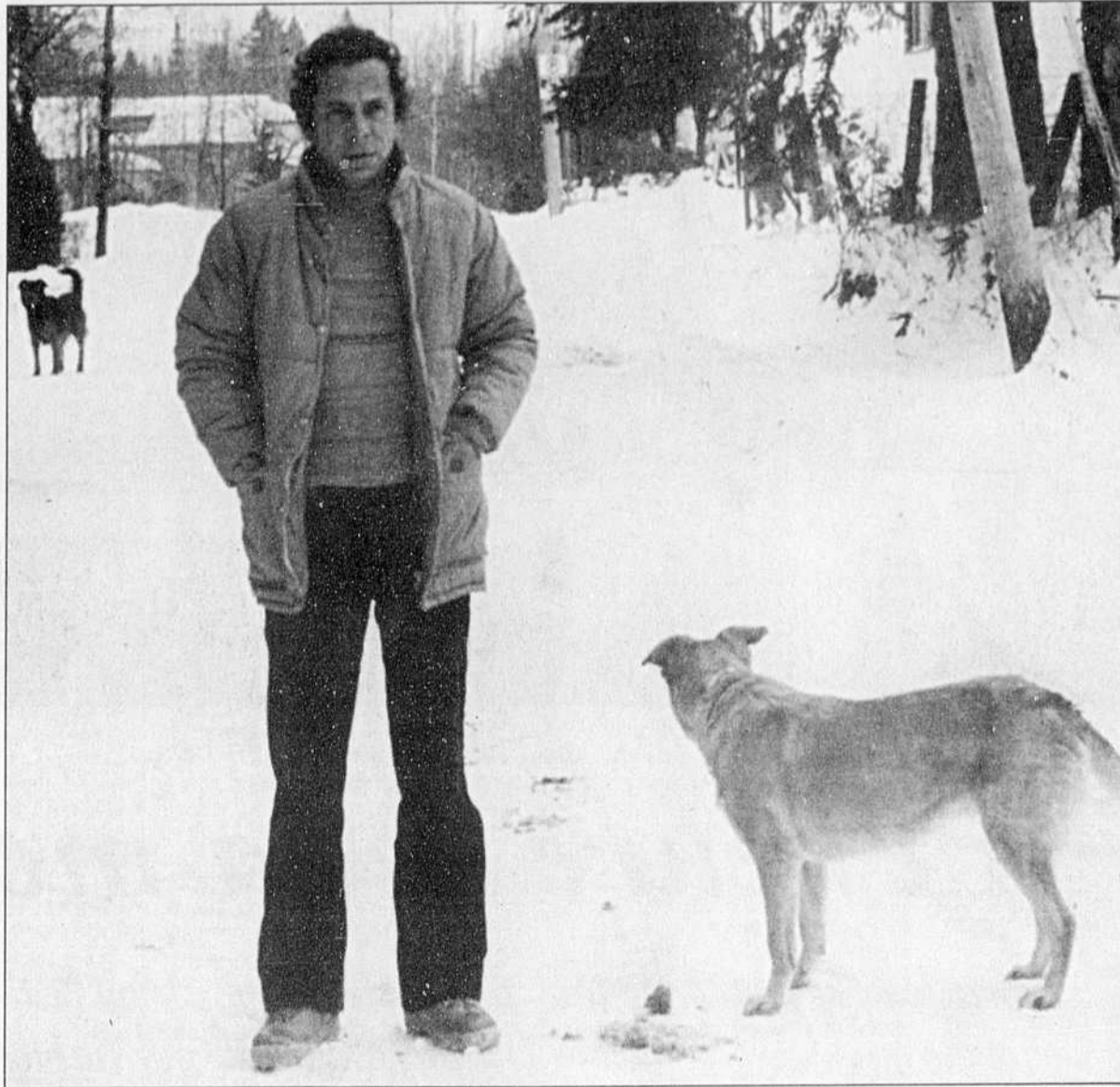


PHOTO CLAIRE RICHARD

Réjean Ducharme et son chien Blaze à Prévost, dans les Laurentides. Vieille de dix ans, cette photo de l'écrivain est la première rendue publique depuis le photomaton des années soixante.

Invisible derrière son œuvre

ROBERT LÉVESQUE
LE DEVOIR

Rarissime événement hier à Montréal: les éditions Gallimard convoquaient la presse pour remettre aux médias... une (nouvelle) photo de Réjean Ducharme, l'écrivain le plus secret, le plus caché, l'un des deux ou trois écrivains d'Amérique du Nord (avec J. D. Salinger et Thomas Pynchon) qui se refusent à toute apparition publique, y compris et surtout à leurs propres lancements...

L'importance de Ducharme dans la littérature québécoise n'est plus à démontrer, c'est l'une des voix les plus originales dans l'histoire littéraire à l'égal des Gabrielle Roy et Michel Tremblay, et la publication de deux ro-

mans en quatre ans (*Dévadé* en 1990 et le récent *Va savoir*) après un long silence de 14 ans depuis *Les Enfants-tômes* en 1976, lui a redonné une actualité que plusieurs écrivains médiatiques et «sorteux» lui envieraient.

On ne connaissait qu'une photo de Ducharme, mille fois publiée et republiée, une photo de passeport — sur laquelle il a 23 ans — qu'il avait lui-même remise à Claude Gallimard venu le voir à Shawbridge en 1974.

Une autre photo de Ducharme existe, qui a été prise à la dérochée par le cinéaste Serge Giguère et qui n'est apparue que dans le *Dictionnaire des écrivains québécois contemporains* publié par Québec/Amérique.

VOIR PAGE A 12: DUCHARME

Les sondages dans la tourmente

Le dernier sondage CROP soulève bien des questions

PIERRE O'NEILL
LE DEVOIR

Les résultats du sondage CROP d'hier, en accordant quatre points d'avance au Parti libéral dans les intentions de vote, a semé la consternation dans le monde politique.

En annonçant un revirement soudain de l'opinion publique, la manchette du quotidien *La Presse* a entraîné la campagne électorale dans une guerre des sondages. Et la maison CROP s'est attiré les réactions de ses concurrents et des chefs politiques.

Selon l'enquête que CROP a réalisée au cours des trois premiers jours de septembre, le PLQ a recueilli 46 % des intentions de vote, le PQ 43 %, l'Action démocratique 8 % et les autres partis 3 %. Des résultats qui contredisent les récents sondages des autres firmes, dont Lé-

ger et Léger, Sondagem et Angus Reid, qui accordaient entre six et onze points d'avance au Parti québécois. Le sondage que Léger et Léger publie ce matin dans *Le Journal de Montréal* s'inscrit dans cette tendance.

Pour Jean-Marc Léger, les résultats du sondage de CROP sont étonnants à plusieurs égards: «Les tendances des deux dernières années indiquent que le PQ se situe entre 47 et 49 % des intentions de vote. Et que les libéraux fluctuent entre 42 et 46 %. Deuxièmement, on voit un glissement du vote du PQ vers l'Action démocratique et c'est la première fois. Ce n'est pas réel sur le terrain. Troisièmement, c'est impossible que l'intention de vote du PQ diminue alors que s'accroît le taux d'insatisfaction envers le gouvernement.»

Le vice-président de Sondagem, Jean Noiseux, croit qu'il faut comparer ce dernier sondage CROP avec le précédent de la même firme. Or, entre celui qui a été fait du

25 au 31 août et celui du début septembre, il y a à son avis un trop grand écart dans les intentions de vote. «Ou bien il y a eu un revirement, ou bien c'est un effet de sondage.»

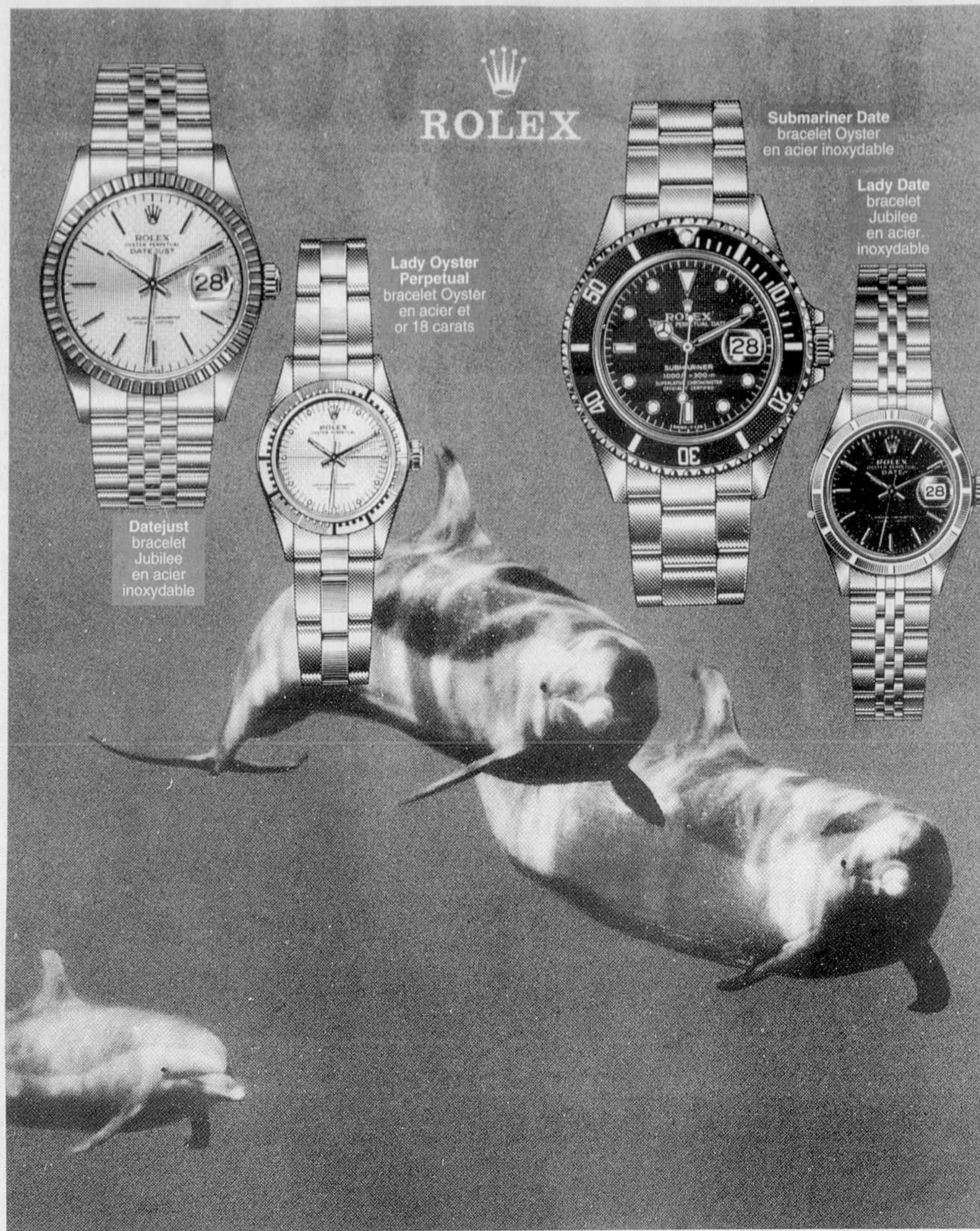
L'échantillon de CROP n'était pas représentatif en ce qu'il surévaluait les femmes et les Montréalais. Une difficulté que la maison de sondage a contournée par le mécanisme de la pondération. Or, M. Noiseux estime que ce genre d'opération prête flanc à de fortes distorsions. «Ce n'est pas de la pondération. On appelle cela du redressement échantionnal.»

Le vice-président et directeur de recherche de CROP, Claude Gauthier, a refusé de répondre aux questions du *Devoir*. Sur les ondes de Radio-Canada, il a toutefois expliqué que l'avance de trois points que son sondage accorde au PLQ coïncide avec la remontée de l'opposition

VOIR PAGE A 12: SONDAGES

INDEX MÉTÉO

AgendaB6	Montréal
Avis publicsB8	Ciel variable et 30% de probabilité d'averses.
ClasséesA7	Max: 17
CultureB9	Québec
ÉconomieA6	Nuageux avec éclaircies. 60% de probabilité d'averses.
ÉditorialA10	Max: 16
Le mondeA8	Détails en B7
Mots croisésA7	
Les sportsB7	



Datejust
bracelet
Jubilee
en acier
inoxydable

Lady Oyster
Perpetual
bracelet Oyster
en acier et
or 18 carats

Submariner Date
bracelet Oyster
en acier inoxydable

Lady Date
bracelet
Jubilee
en acier
inoxydable

À l'heure de la mer

Gracieux et fort, dans une forme qui s'accorde parfaitement à son milieu, le dauphin moucheté du Pacifique est à l'heure de la mer. Tout comme le sont les superbes modèles des montres Rolex Oyster. Résultat des normes implacables de rendement de Rolex, chaque montre

résiste à la pression et est aussi durable que fiable. Aussi confortables dans les grands fonds qu'au-dessus de la mer, ces inébranlables instruments sont l'équipement indispensable à tout voyage de découverte. En vente uniquement chez votre bijoutier autorisé Rolex.

Bijouterie

GAMBARD

Vente et service technique

630-A, rue Cathcart, Montréal, centre-ville

866-3876

LE DEVOIR MONTREAL

Bijouterie
GAMBARD
Vente et service technique
630-A, rue Cathcart, Montréal, centre-ville
866-3876
AGENT OFFICIEL ROLEX

Affichage érotique

Doré renonce à en appeler

KATHLEEN LÉVESQUE
LE DEVOIR

Les cabaretières montréalaises n'auront pas à rhabiller leurs affiches. Bien que l'administration Doré-Cousineau ait déjà promis de se rendre jusqu'en Cour suprême pour défendre la nécessité de son règlement interdisant l'affichage érotique, la Ville n'en appellera pas du jugement qui l'a invalidé le mois dernier.

Alors que les contestataires du règlement municipal obtiennent gain de cause, d'aucuns pourraient y voir une défaite personnelle de la présidente du Comité exécutif, Léa Cousineau, qui a mené le dossier. Il ne s'agit toutefois pas de baisser les bras, assure-t-elle. «Ma préoccupation, c'est celle d'une vieille militante et d'une politicienne pragmatique. On s'est demandé quel est le meilleur moyen pour continuer une bataille, une réflexion féconde sur cette question-là. Il faut recommencer le travail de réflexion pour identifier de nouveaux moyens et abandonner le champ de la bataille juridique», a expliqué hier Mme Cousineau.

Cette dernière souhaite que se crée un consensus social sur «l'équilibre fragile entre les droits des femmes, celui à un environnement de qualité, par rapport au droit à la liberté d'expression». Ainsi, la Ville de Montréal entend s'asseoir notamment avec le Conseil du statut de la femme qui a formé un comité de travail sur cette question.

De toute façon, la Ville estime que certains objectifs majeurs ont été atteints. En 1987, l'étalage des imprimés érotiques a fait l'objet d'une nouvelle réglementation pour les soustraire aux yeux des enfants.

Et avec l'entrée en vigueur du plan d'urbanisme en 1992, la prolifération des établissements exploitant l'érotisme est maintenant circonscrite à la rue Sainte-Catherine.

La Ville de Montréal assure que la motivation d'une telle décision n'est ni de nature financière (ce sont les avocats de la Ville qui ont défendu le dossier), ni de nature juridique. «C'est un choix intelligent qui sert le mieux les objectifs qui sont les nôtres», a affirmé Léa Cousineau.

Le promoteur d'Exponova impliqué dans une autre faillite

KATHLEEN LÉVESQUE
LE DEVOIR

La Coalition démocratique de Montréal écologique (CDME) réclame un moratoire sur toute modification au plan d'aménagement du parc des Îles tel qu'adopté en 1992. La CDME, avec à sa tête la candidate à la mairie, Yolande Cohen, vise ainsi le projet Exponova qui consiste à l'établissement d'un parc thématique ouvert à long terme.

Cette demande survient alors que ce parti d'opposition a établi que l'un des promoteurs d'Exponova, Amram Knishinsky, a été impliqué en 1989 dans la faillite de la Fidelity Bank en Arizona, aux États-Unis. Cet échec commercial de cinq millions de dollars s'ajoute à la faillite du centre commercial Scottsdale Galleria, à laquelle est associé M. Knishinsky et son partenaire Rubin Stahl.

«Il y a plus d'un squelette dans le placard», a lancé hier en conférence de presse le conseiller Marvin Rotrand. «Combien de faillites, combien de banqueroutes, combien d'échecs retentissants cela prend-il pour que M. Doré décide de réévaluer le projet Exponova?», a interrogé M. Rotrand.

Peu importe leur passé, laisse entendre le maire Doré, ça ne leur en-

lève pas leur capacité de proposer et de concevoir des projets intéressants. «A force de tout brasser, on va peut-être décourager les promoteurs», a souligné M. Doré, visiblement irrité par l'insistance de son collègue de la CDME.

«On ne voit pas, quant à nous, ce que ces aménagements rapporteraient en termes économiques et écologiques aux Montréalais. On s'interroge sur leur viabilité, non seulement financière, mais sur leur justification tout court en tant que parc récréatif», a déclaré Yolande Cohen qui estime que la Ville manque de transparence dans ce dossier.

«Si on continue sur cette lancée, ces îles vont ressembler à un échangeur entre deux autoroutes, plutôt que l'oasis de verdure au milieu du fleuve qu'elles étaient censées être pour le plus grand bien des Montréalais», ajoute-t-elle.

La candidate à la mairie souhaite que le projet soit étudié par une commission du Conseil municipal pour que des audiences publiques puissent être tenues sur l'avenir de la Ronde. Le maire Doré ne s'objecte pas à cette idée, soulignant toutefois que pour l'instant, «il n'y a pas de projet, seulement une étude de potentiel».



PHOTO JACQUES NADEAU

Toutes les semaines, Kevin Roy, 30 ans, va chercher chez lui le petit Sébastien, 11 ans, qu'il a adopté comme frère, par l'entremise de l'Association des grands frères et grandes sœurs du Québec.

Grand frère de sang

CAROLINE MONTPETIT
LE DEVOIR

Kevin Roy avait 20 ans lorsqu'il a été grand frère pour la première fois.

Et ce n'était pas parce que ses parents venaient d'avoir un nouvel enfant.

Vivant à Montréal, alors que ses parents demeuraient au Nouveau-Brunswick, Kevin venait en fait de se jumeler avec le petit Jessie, par le biais de l'Association des grands frères du Québec.

Depuis, Jessie est devenu un adolescent.

Et Kevin, qui a aujourd'hui 30 ans, conseiller financier chez Nesbitt et Burns, a eu un autre petit frère, Sébastien, 11 ans, également adopté par l'entremise de l'Association.

Depuis environ trois ans, Sébastien et Kevin se voient toutes les semaines, généralement le samedi, pour une période d'au moins trois heures.

«Personnellement, j'ai eu neuf grands frères et grandes sœurs, dit Kevin, dernier d'une famille de Grand Sault, Nouveau-

Brunswick. Et en regardant les gens autour de moi, je voyais qu'il y avait un manque. Il y en avait qui étaient toujours chez nous.»

Depuis sept mois, Kevin a également un fils, avec sa femme Marie. Mais rien n'empêche. Sébastien fait aussi partie de sa vie. «Sébastien, c'est vraiment comme si c'était mon frère de sang», dit Kevin. «C'est gratifiant quand on voit le petit changer et grandir.»

C'est la mère de Sébastien, Suzanne, qui a pensé la première, il y a quatre ans, à trouver une grande sœur pour sa fille Carine et un grand frère pour son frère Sébastien.

Séparée de son mari depuis neuf ans, Suzanne vit seule avec ses deux enfants à Montréal.

Toute sa famille, ainsi que son mari, vivent à Victoriaville. Le père des enfants ne vient pas souvent. Il n'appelle pas souvent non plus. «C'est pour ça que j'ai cru bon de donner un grand frère à mon fils», dit-elle.

L'un des critères pour avoir accès aux services de l'Association des

grands frères et grandes sœurs du Québec est de provenir d'une famille monoparentale. Et le parent manquant doit visiter moins souvent qu'une fois toutes les deux semaines.

Les familles dont le père assume seul la garde des enfants ne constituent que 1 % de la clientèle.

Les paires se font systématiquement entre personnes du même sexe.

D'ailleurs, il est déconseillé aux grands frères, par exemple, d'avoir des contacts trop fréquents avec la mère de leur protégé.

Cela pourrait agir sur le degré de confiance établi entre les frères.

A l'Association, qui existe depuis 1975, on mentionne qu'environ 300 enfants bénéficient présentement de l'accompagnement d'un grand frère et d'une grande sœur.

Pour l'instant, ajoute Daniel Pélouquin, directeur général de l'Association, 200 petits frères et «quelques dizaines de petites sœurs» attendent d'être jumelés à quelqu'un.

Kevin dit qu'il assume vraiment un rôle de frère auprès de Sébastien. Sébastien, lui, dit que Kevin est un peu comme son père aussi. «A cause de la différence d'âge», précise-t-il.

Kevin dit que Sébastien ne parle pas beaucoup. L'année dernière, ils ont joué aux quilles quasiment tout l'hiver.

«Un enfant, cela n'a pas envie de s'asseoir et de causer comme un adulte. Il a envie de faire des choses.»

Pourtant, dès que Sébastien voit son grand frère arriver, ses yeux bleus brillent de joie.

«Quand Carine voyait sa grande sœur, elle était transformée, ce n'était plus la même petite fille», nous dit sa mère.

L'Association compte sept employés permanents. Elle vit à 40 % des dons de Centraide, et aussi des dons de quelques autres organismes privés. Les bénévoles qui ont envie de devenir des grands frères ou grandes sœurs d'adoption doivent être stables géographiquement, subir une évaluation psychologique, être assez disponibles pour voir leur protégé au moins trois heures par semaine, et avoir envie de s'engager à long terme.

L'Association supervise la relation lorsque l'enfant a entre huit et quatorze ans et laisse les deux parties se revoir, s'ils le veulent, jusqu'à l'âge adulte...



PHOTO JACQUES GRENIER

Le candidat libéral Eric Taillefer, que l'on aperçoit cravaté, par-dessus le bras d'un manifestant, a été pris à partie hier par des assistés sociaux qui n'ont pas apprécié ses manières.

Un candidat du PLQ s'attire les foudres d'assistés sociaux

Eric Taillefer donnerait un «coup de pied au cul» aux bénéficiaires aptes au travail

CAROLINE MONTPETIT
LE DEVOIR

S'il n'est pas élu le 12 septembre prochain, ce qui est fort possible, Eric Taillefer, candidat libéral dans Hochelaga-Maisonneuve, aura eu tout au moins un avant-goût de la politique.

Hier matin, à onze heures, il a eu droit à une manifestation en règle d'une cinquantaine d'assistés sociaux de son quartier, qui lui reprochaient des propos tenus dans l'hebdomadaire *Voir* du 25 août dernier.

Ainsi, M. Taillefer a dit à *Voir*, au sujet des personnes bénéficiant de l'assistance sociale: «Si elle est incapable de travailler, O.K., on peut l'aider. Mais si elle est capable, ce dont elle a le plus besoin, c'est d'un coup de pied dans le cul.»

Sans accepter de se rétracter, sous les pressions du comité d'organisation de défense des assistés et assistées sociaux d'Hochelaga-Maisonneuve, M. Taillefer a finalement admis hier qu'il ne connaissait pas à fond tous les dossiers (politiques).

«J'admets que 800 dollars (par mois), ce n'est pas beaucoup d'argent», a-t-il finalement avoué, après s'être fait conter la vie de plusieurs participants à la manifestation.

«Il y a des gens qui sont sur le

BS et qui n'ont pas le goût de travailler, qui ne veulent pas faire l'effort de travailler et de vivre en société», a-t-il dit.

Ainsi, M. Taillefer a mentionné qu'un groupe de jeunes entre 19 et 25 ans, qui avaient perdu leur emploi, s'en étaient trouvés un autre en moins de deux semaines, dans le quartier.

«Et qu'est-ce qu'on fait à 55 ans?», de demander un autre participant, qui avait de toute évidence largement dépassé la vingtaine.

«Ah! Oui, à 55 ans, c'est sûr que c'est difficile...», de répondre le candidat qui en a tout juste 23.

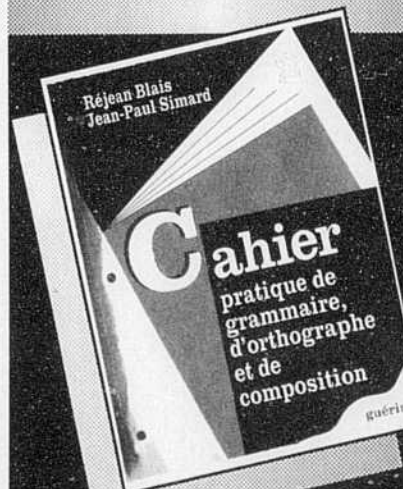
Par ailleurs, M. Taillefer a maintenu hier qu'en faisant du porte-à-porte dans les habitations à loyer modique de son quartier, il avait parfois reçu comme réponse que les gens étaient partis travailler.

Arguant donc que certains bénéficiaires de l'aide sociale travaillaient au noir, M. Taillefer a ajouté que les projets de loi passés par les libéraux n'avaient pas réussi à enrayer ce fléau auprès des industries.

ELECTIONS



Cahier pratique de grammaire et d'orthographe



Réjean Blais
Jean-Paul Simard

Secondaire

1 cahier de fiches d'activités et 1 corrigé pour chacun des niveaux du secondaire

- LIBRAIRIE GUÉRIN UNIVERSITAIRE-UQAM
335, rue Sainte-Catherine Est
Montréal (Québec)
Tél.: (514) 284-2210 Télécopieur: (514) 284-1849
- LIBRAIRIE GUÉRIN UNIVERSITAIRE ET COLLÉGIAL
168-170, rue Sainte-Catherine Est
Montréal (Québec) H2X 1K9
Tél.: (514) 861-5647 Télécopieur: (514) 861-5307
- LIBRAIRIE GUÉRIN (primaire et secondaire)
4560, rue Saint-Denis
Montréal (Québec) H2J 2L3
Tél.: (514) 849-1112 Télécopieur: (514) 849-6360
- LIBRAIRIE GUÉRIN (manuels d'occasion)
4440, rue Saint-Denis
Montréal (Québec) H2J 2L1
Tél.: (514) 843-6241
- LIBRAIRIE GUÉRIN (manuels et littérature)
Station Métro-Longueuil
Longueuil (Québec) J4K 2T4
Tél.: (514) 677-6525

guérin

4501, rue Drolet
Montréal (Québec) H2T 2G2 Canada
Tél.: (514) 842-3481
Téléc.: (514) 842-4923

La famille.
Elle dure quand elle est tendre!

Année internationale de la famille

RÉSULTATS
Tirage du 94-09-07

2 3 13 27 30 49

Numéro complémentaire: 7

GAGNANTS	LOTS
6/6	0 10 000 000,00 \$
5/6+	20 55 620,80 \$
5/6	513 1 734,70 \$
4/6	28 971 58,80 \$
3/6	528 875 10,00 \$

Vente totale: 28 233 009,00 \$
Prochain gros lot (approx.): 14 000 000,00 \$
Prochain tirage: 94-09-10

Extra Tirage du 94-09-07

NUMÉROS	LOTS
195240	100 000 \$
95240	1 000 \$
5240	250 \$
240	50 \$
40	10 \$
0	2 \$

TVA, le réseau des tirages

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

100 000 arbres

La Fondation québécoise en environnement distribuera gratuitement samedi et dimanche prochain quelque 100 000 plants d'arbres à travers les 89 magasins Canadian Tire du Québec. La fondation privée, formée de personnalités provenant des milieux corporatifs et professionnels, remettra par ailleurs 140 000 jeunes plants à 148 municipalités intéressées à revégéter leurs rives. Pour le président de la Fondation, M. Louis-Paul Allard, il s'agit d'une initiative destinée à impliquer le public dans la restauration des rives des cours d'eau et dans l'aménagement d'espaces verts urbains.

Bijouterie
GAMBARD
Vente et service technique
630-A, rue Cathcart, Montréal, centre-ville
866-3876
AGENT OFFICIEL ROLEX



• LES ACTUALITÉS •

Le MEF démantèle deux «services essentiels»

LOUIS-GILLES FRANCOEUR
LE DEVOIR

Le ministère de l'Environnement et de la Faune (MEF) a démantelé deux «services essentiels» pour la protection de l'environnement, soit son service d'échantillonnage de la pollution et celui voué à la surveillance des travaux d'assainissement et des rejets de polluants.

C'est ce qu'a affirmé hier Gaëtan Lefebvre, président de l'Association professionnelle des ingénieurs du gouvernement du Québec, à la suite des avis de congédiement envoyés hier à quelque 163 fonctionnaires par la direction du ministère. L'APIQG n'a aucun membre en cause dans cette ponction budgétaire.

Pour le président des ingénieurs et ingénieures gouvernementaux, les coupures de postes du ministre Paradis se concentrent

dans des secteurs précis de sorte que plusieurs services «essentiels» sont voués à une disparition pure et simple.

En plus de faire disparaître l'équipe d'échantillonnage, responsable de mesurer la pollution des entreprises, le MEF laissera les entrepreneurs et les consultants vérifier la qualité du travail qu'ils réalisent en assainissement, grâce à des investissements publics de 300 millions de dollars par année. L'équipe, qui effectuait ce contrôle de qualité, veillait aussi à ce que ces équipements ne détruisent pas le milieu naturel, ce qui a été le cas à certains endroits, comme à Farnham où l'entrepreneur de l'usine avait totalement dévasté un sanctuaire de pêche, précise M. Lefebvre.

La critique de l'opposition en environnement, Pauline Marois, a de son côté qualifié hier ces coupures de «geste odieux» en raison de la gravité de l'entorse ainsi pratiquée

dans les missions de base du MEF. À son avis, le ministre Paradis aurait été mieux avisé de laisser à son successeur le soin d'établir ses priorités.

Pour le président de l'APIQG, «M. Paradis n'a aucune légitimité pour éliminer à ce moment-ci des services réclamés par la population. Nous demandons un moratoire sur l'abandon de ces services et sur le congédiement du personnel en cause», d'autant plus, ajoute-t-il, qu'il est irresponsable d'imaginer que l'on puisse se fier aux consultants privés des entreprises pour déclarer leur pollution au ministère lorsque cela se produit.

Quant à M. Paradis, il soulignait hier que ces coupures avaient été arrêtées dans le plan de compressions de juin et qu'il ne s'agissait, en aucune façon, d'une décision de dernière minute destinée à modifier l'orientation du ministère.



PHOTO JACQUES GRENIER

Qui le SCRS ne surveille-t-il pas?

Ottawa (PC) — De nouvelles révélations ont plongé hier le Service canadien de renseignement de sécurité (SCRS) dans l'embarras.

Le service anglais de Radio-Canada annonçait mercredi que le SCRS suivait à la trace les déplacements des services secrets français qui s'intéressaient aux Québécois.

À l'ambassade de France à Ottawa, cette nouvelle n'a pas suscité d'émoi.

«Je n'ai aucun élément pour analyser cette information», a déclaré un porte-parole qui a souligné que ce genre de nouvelle revenait de toute façon à tous les trois mois.

«Si c'était le cas, je ne le saurais pas», a-t-il ajouté. Radio-Canada avançait également que le SCRS avait infiltré le syndicat des postiers pendant un conflit syndical pour retransmettre des renseignements utiles aux patrons de la Société des postes.

D'autres documents mettaient en évidence les relations entre les services de renseignements canadiens et certains services secrets étrangers, notamment le Mossad israélien, les services secrets de l'Italie et de la Jamaïque.

Des documents portant la marque «top secret» ont été saisis le mois dernier par la GRC qui a perquisitionné le domicile de Brian McInnis, attaché de presse de l'ex-secrétaire général Doug Lewis.

Dans un communiqué de presse émis hier, le SCRS a passé sous silence les allégations touchant les services secrets français mais a nié catégoriquement les allégations touchant les postiers.

Un porte-parole du SCRS Gaëtan Blais a expliqué qu'il serait contre-indiqué de faire une déclaration au moment où les activités de l'organisme faisaient l'objet d'une enquête de la GRC et aussi du Comité de surveillance du SCRS.

«Je ne peux confirmer ou nier quelque intérêt spécifique du Service», a souligné M. Blais. (...) Mais de façon générale, le SCRS ne commente pas les reportages des médias», a-t-il expliqué à la Presse canadienne.

Par contre, le SCRS a souligné que le Syndicat canadien des postiers n'avait jamais fait l'objet d'une enquête car ce faisant, il aurait outrepassé son mandat.

Le SCRS ne surveille pas les activités des groupes de protestation légitimes, a-t-on fait savoir laconiquement dans un communiqué en qualifiant le reportage de CBC de «sans fondement».

La FDA reporte sa visite d'inspection à Montréal

ROLLANDE PARENT
PRESSE CANADIENNE

La visite d'inspection de la Food and Drug Administration (FDA) des États-Unis, prévue pour les 19 et 23 septembre au centre montréalais de traitement du sang de la Société de la Croix-Rouge, a récemment dû être reportée en raison du passage à Montréal de la Commission d'enquête fédérale sur le sang.

La FDA se présentera plutôt en octobre, a indiqué le directeur général et médical des services transfusionnels de la Croix-Rouge pour l'ouest du Québec, Francine Décar, hier, lors d'une rencontre avec les médias.

Une visite de la FDA en juillet dernier au centre de la Croix-Rouge de Toronto a donné lieu à un rapport où sont relevés 19 problèmes relatifs notamment à la sélection des donneurs et à l'étiquetage des sacs de sang.

Mais plus grave encore, la FDA a ordonné au bureau torontois de cesser d'acheminer aux États-Unis tout plasma obtenu par aphérèse (une technique de collecte qui ne sélectionne qu'une partie du sang) jusqu'à ce que certaines pratiques aient été modifiées.

Du plasma qu'envoie régulièrement la Croix-Rouge de Toronto à une usine de Caroline du Nord pour

fractionnement, le plasma obtenu par aphérèse représente 25 % du total.

Le centre montréalais de la Croix-Rouge a cessé de recueillir du plasma par aphérèse en août dernier. Mme Décar estimait que les coûts financiers et matériels engagés dans ce programme étaient trop importants pour les 5000 sacs annuels recueillis de cette façon, a-t-elle expliqué.

La décision d'interrompre le programme de plasma par aphérèse ne découlait aucunement des remarques faites par le Bureau d'inspection biologique lors de sa visite de février dernier.

Signalons que ce bureau d'inspection relève du ministère fédéral de la Santé et est responsable de la surveillance des procédures suivies dans les 17 centres canadiens de la Croix-Rouge.

En raison d'une observation du bureau canadien d'inspection, Mme Décar avait stoppé pendant deux jours, en février, le programme de plasma par aphérèse, le temps de corriger le tir, a-t-elle reconnu.

Mme Décar aura bientôt l'occasion d'aborder cet épisode puisqu'elle sera interrogée le 20 ou le 21 septembre par les membres de la Commission d'enquête sur le sang, présidée par le juge Horace Krever.

Le décès de Georges Cartier

Un ardent conservateur de notre patrimoine

MARIE LAURIER
LE DEVOIR

Avec la disparition de Georges Cartier, fondateur de la Bibliothèque nationale du Québec, c'est toute une mémoire de notre vie collective qui se tait. Il est décédé mardi à l'âge de 65 ans.

«Conservateur de notre patrimoine, Georges Cartier a accompli un travail d'une très grande importance. Il a su rassembler et mettre en lieu sûr de précieuses archives qui témoignent de notre vitalité dans les domaines culturel, social, artistique et littéraire», nous disait hier son successeur, Philippe Sauvageau.

Georges Cartier aura tout de même eu le temps de signer un texte capital dans une brochure publiée tout récemment sur l'histoire de la BNQ. Il y exprime pour la première fois la chronologie des différentes étapes de la fondation d'une bibliothèque nationale à laquelle il fut convié à jouer un rôle prépondérant par le sous-ministre des Affaires culturelles de l'époque, feu Guy Frégault. Il fut chargé de prévoir la vocation de la bibliothèque Saint-Sulpice dont le Québec venait d'hériter. Sous sa gouverne de 1964 à 1973 à titre de directeur et de conservateur en chef, il établit les lignes de force de l'institution selon des critères de haut professionnalisme, une exigence qu'il a toujours su maintenir par la suite.

Il revient à la direction générale de 1986 à 1989, années au cours desquelles il a préparé la nouvelle Loi conférant à la BNQ un statut de corporation publique. De 1977 à 1983, il gère la Direction des arts et des lettres au ministère des Affaires culturelles.

Retraité en 1989, Georges Cartier a toutefois continué à s'intéresser à l'avenir de l'œuvre de sa vie pendant près de 30 ans, le texte de référence mentionné plus haut en faisant foi.

Le Québec est en deuil d'un homme d'une grande culture qui a laissé sa marque non seulement dans le monde de la bibliothéconomie mais également comme homme de lettres. Il a publié des romans, le premier en 1964 sous le titre *Le Poisson péché* qui lui valut le prix du Cercle du livre de France.

LA JAMBE ALERTE, le maire Jean Doré s'est assuré hier de l'avancement des travaux de réfection (notamment une patinoire de calibre international) du centre sportif Maurice-Richard, sous l'œil du célèbre hockeyeur. Pour rénover cet équipement majeur de l'est de la métropole, la Fondation Maurice Richard organise un casino qui se déroulera du 13 au 27 septembre.

Inauguration d'un projet-pilote de compostage

LE DEVOIR

Montréal a inauguré hier une usine de compostage de déchets agroalimentaires, un projet-pilote qui permettra de tester l'intérêt de cette formule tout en affinant les «recettes» pour les adapter aux caractéristiques des déchets de la métropole.

L'usine, qui sera située sur les terrains de l'ex-carrière Miron, sera alimentée par des commerces, dont cinq supermarchés, et par une cinquantaine de foyers. Montréal produit chaque année un million de tonnes de déchets. Environ 18 % sont susceptibles d'être transformés en compost. La Ville a amorcé, il y a quelques années, le compostage des feuilles mortes, à l'automne. Jusque-là, les feuilles étaient enfouies ou brûlées.

La rentrée judiciaire sous le thème de la famille

Le juge en chef Albert Gobeil réclame la mise sur pied d'un tribunal intégré de la famille

MARTINE TURENNE
LE DEVOIR

Année internationale de la famille, c'est sous ce thème que s'est effectuée la rentrée judiciaire, hier à Montréal. Le juge en chef de la Cour du Québec, Albert Gobeil, a déclaré dans un discours devant le barreau de Montréal qu'il souhaitait la mise sur pied d'un tribunal intégré de la famille, une recommandation, a-t-il dit, «faite depuis déjà longtemps».

Ce tribunal unifié, a souligné le magistrat devant l'assemblée d'avocats et de juges réunis pour souligner l'ouverture des tribunaux, éviterait le morcellement des juridictions en matière familiale, qui entraîne, pour les citoyens, a dit le juge Gobeil qui citait à ce sujet une étude de l'Office de révision du Code civil, «de nombreux inconvénients comme l'incertitude, la perte de temps et d'argent, la multiplicité des procédures et la possibilité de jugements contradictoires».

Un tel tribunal ne serait pas une panacée, a ajouté le juge Albert Gobeil, «mais un cadre global, unique et spécialisé nous mettrait, j'en suis certain, dans un état nous permettant de mieux respecter la famille». Le magistrat a dit savoir qu'un tel tribunal pouvait soulever des pro-

blèmes constitutionnels mais il a cité l'Ontario en exemple pour démontrer «qu'ils ne sont pas insolubles».

Le juge Albert Gobeil s'est par ailleurs dit étonné et surpris de sa difficulté de plusieurs de ses confrères «à concevoir d'autres types de familles que la famille traditionnelle», avec pour résultat le manque d'ouverture et de respect qui en découle dans le jugement de certaines causes. «Il est important de revoir notre conception de ces situations, sans quoi nous risquons des erreurs sur le plan du conseil et de la décision».

Le juge Gobeil a de plus souligné l'importance «d'élargir le concept de droit familial», qui ne s'applique pas qu'aux cas de divorce mais aussi aux problèmes de violence conjugale, d'abus physiques et sexuels ou des actes de délinquance chez les jeunes.

Enfin, il a souligné l'importance de protéger les droits et les intérêts des très jeunes enfants qui sont les premiers affectés par les problèmes familiaux. Il faut se donner les moyens, a-t-il ajouté, de bien cerner et d'affirmer leurs droits, sinon la justice risque «de faire du droit de la famille à rabais».

Le juge en chef du Québec, Claude Bisson, a quant à lui souligné dans son discours devant le barreau de Montréal l'importance de respecter la famille. «Tous les intervenants de la justice doivent être diligents, a-t-il dit, pour qu'aussi bien sur le plan législatif et réglementaire que sur le plan de la mise en œuvre les politiques et décisions soient toujours de nature à favoriser l'intégrité de la famille et à favoriser son épanouissement, même dans une société où on assiste trop souvent à son éclatement».

Par ailleurs, la Médaille du barreau de Montréal a été remise à la juge Claire L'Heureux-Dubé, «qui a largement contribué à l'avancement du droit de la famille».

LE DEVOIR Ciel MALOFILM DISTRIBUTION

INVITENT 200 PERSONNES À LA PREMIÈRE DU FILM

Écrit et réalisé par MICHELINE LANCTÔT

La vie d'un HÉROS

Mes parents s'étaient tout de suite pris d'affection pour leur prisonnier. Ils avaient en commun la jeunesse et le goût du plaisir. Leur amitié était d'autant plus profonde qu'elle était inconvenante.

Produit par Rock Demers

LE JEUDI 22 SEPTEMBRE À 19H30 AU CINÉMA COMPLEXE DESJARDINS 150, RUE STE-CATHERINE OUEST

Pour assister à la première du film: remplissez le coupon publié dans Le Devoir du 9, 10, 12, 13 et 14 septembre et retournez-le à l'adresse indiquée avant midi le 15 septembre 1994. La valeur des prix est d'environ 1.600\$. Les fac-similés faits à la main sont acceptés. Le tirage aura lieu à 14 h 00 le 15 septembre 1994. 100 gagnants recevront par la poste un laissez-passer double. Le texte des règlements de ce concours est accessible chez Malofilm Distribution.

Retournez ce coupon-réponse à "Concours LA VIE D'UN HÉROS" C.P. 490, Succursale C, Montréal (Québec) H2L 4K5

Nom: _____ App: _____

Adresse: _____

Ville: _____ Code postal: _____

Tel: _____

avis de demande d'un permis d'alcool

Régie des alcools, des courses et des jeux

Toute personne, société ou groupement visé dans l'art. 60 du Code de procédure civile peut, par écrit motivé, assermenté et transmis à la Régie, s'opposer à une demande de permis ci-après énumérée, dans les 15 jours de la présente publication, ou s'il y a eu opposition, intervenir en faveur dans les 30 jours de cette publication.

Cette opposition ou intervention doit être accompagnée du certificat attestant de son envoi au requérant ou à son procureur, par poste recommandée ou certifiée, et être adressée à: La Régie des alcools, des courses et des jeux, 1, rue Notre-Dame Est, Bureau 9.200, Montréal (Québec) H2Y 1B6.

Nom et adresse du requérant	Nature de la demande	Endroit d'exploitation
175725 CANADA INC	Permis additionnel	6810, St-Jacques Ouest Montréal
Serre Picasso Restaurant	1 Restaurant	6810, St-Jacques Ouest Montréal
2916355 CANADA INC	Permis additionnel	6386, Papineau Montréal
Queen Bee 6386, Papineau Montréal	1 restaurant pour vendre avec spectacles (suite à une cession)	6386, Papineau Montréal
BRASSERIE LE VILLAGE LTÉE	1 Bar danse et spectacles	297, Bord du Lac, Pointe-Claire
Restaurant Bar Le Village Enr. 295, Bord du Lac Pointe-Claire	1 Restaurant pour vendre	297, Bord du Lac, Pointe-Claire
RICE, Peter Le Studio U.S.A. P.O. Box 430 Kanawake	1 Bar avec danse et spectacles	6765, Côte de Liesse, suite 200 St-Laurent
Dossier: 1124-411	1 Restaurant pour vendre	3270, Jean-Talon Est Montréal
3093-8799 QUÉBEC INC Bar Susie Q 3270, Jean-Talon Est Montréal	1 Restaurant pour vendre	3270, Jean-Talon Est Montréal
Dossier: 251-249	1 Restaurant pour vendre	4334, rue St-Denis Montréal
3101-5076 QUÉBEC INC Restaurant Cre-Pierre 4334, rue St-Denis Montréal	1 Restaurant pour vendre	4334, rue St-Denis Montréal
Dossier: 1124-924	Demande d'extension des heures le 22 octobre 1994 de 03h00 à 08h00 dans 1	3945, Ontario Est Montréal
2961-0904 QUÉBEC INC Cabaret Chez Rodolphe 3945, Ontario Est Montréal	Demande d'extension des heures le 22 octobre 1994 de 03h00 à 08h00 dans 1	3945, Ontario Est Montréal
Dossier: 409-227	Bar danse et spectacles	4645, Boul. Métropolitain Est St-Léonard
3090-6952 QUÉBEC INC Le Four 4645, Boul. Métropolitain est St-Léonard	1 Bar additionnel (Demande Amendée)	4645, Boul. Métropolitain Est St-Léonard
Dossier: 335-059	Permis additionnel	4152, 4154 et 4158, St-Laurent Montréal
2838516 CANADA INC	1 Restaurant pour vendre (Demande Amendée)	4152, 4154 et 4158, St-Laurent Montréal
Q-Six 4152, 4154 et 4158, St-Laurent Montréal	1 Restaurant pour vendre (Demande Amendée)	4152, 4154 et 4158, St-Laurent Montréal
Dossier: 813-493	1 Bar	6227, Henri Bourassa Est Montréal-Nord
2413-0049 QUÉBEC INC Café Motta 6227, Henri Bourassa Est Montréal-Nord	1 Bar	6227, Henri Bourassa Est Montréal-Nord
Dossier: 1124-981	1 Bar avec spectacles	6655, Côte des Neiges Montréal
VU, Duc Giang Chau Bar U-Sing 6655, Côte des Neiges Montréal	1 Bar avec spectacles	6655, Côte des Neiges Montréal
Dossier: 1124-601	1 Bar	8061, André Ampère Montréal
PORCO, Francesco Santo Bar Illusion 8061, André Ampère Montréal	1 Bar	8061, André Ampère Montréal
Dossier: 1125-558	1 Restaurant pour vendre	3425, Ste-Catherine Est Montréal
9005-2523 QUÉBEC INC Restaurant Parachute 3425, Ste-Catherine Est Montréal	1 Restaurant pour vendre	3425, Ste-Catherine Est Montréal
Dossier: 1125-574	Autorisation de projection de films dans 1 Bar danse et spectacles existant (suite à une cession)	4177, St-Denis Montréal
3093-2172 QUÉBEC INC Bar Le Dogue 4177, St-Denis Montréal	Autorisation de projection de films dans 1 Bar danse et spectacles existant (suite à une cession)	4177, St-Denis Montréal
Dossier: 375-246	2 Restaurants pour vendre	1455, Peel, suite 227 Montréal
9004-7812 QUÉBEC INC Bistro Retro 1455, Peel, suite 227 Montréal	2 Restaurants pour vendre	1455, Peel, suite 227 Montréal
Dossier: 1125-723	1 Restaurant pour vendre	8565, boul. Pie-IX Montréal
3099-7888 QUÉBEC INC Restaurant Confetti's 8565, boul. Pie IX Montréal	1 Restaurant pour vendre	8565, boul. Pie-IX Montréal
Dossier: 1125-962	Le président et directeur général Ghislain K.-Lafamme, avocat	

Québec

ROBIC DEPUIS 1892 AGENTS DE BREVETS ET MARQUES PROTECTION DES DROITS DE PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

LEGER ROBIC RICHARD AVOCATS

55, ST-JACQUES, MONTRÉAL, QUÉBEC H2Y 3K2
Fax: (514) 845-7874 Tél.: (514) 88 R-0-0-0-0
La maîtrise des intangibles

LE DEVOIR

ÉLECTIONS QUÉBEC

Pas de cadeaux aux universités

Parizeau dit ne pouvoir s'engager à hausser à court terme le financement des institutions universitaires

MICHEL VENNE
LE DEVOIR

Les universités québécoises ne doivent pas s'attendre à une hausse de leur financement de la part du gouvernement du Québec à court terme si le Parti québécois prend le pouvoir, a prévenu Jacques Parizeau, hier, dans un discours devant près de 700 étudiants de l'Université de Montréal.

Certes, l'université est «un bon placement» pour une société et «il faut augmenter considérablement la dotation, ça oui», mais on le fera «quand on en aura les moyens».

«Il n'y a qu'à Fatima qu'on fait des miracles», dit-il, en évoquant la situation budgétaire gouvernementale.

En outre, lorsque l'état du budget le permettra, une hausse du financement des universités ne sera pas inconditionnelle.

M. Parizeau laisse entendre que si le gouvernement verse plus d'argent aux universités, il le fera à la pièce et pour financer des activités particulières. En retour, le chef péquiste s'attend à pouvoir vérifier si l'usage qui est fait de ces fonds est conforme aux vœux du gouvernement. Il va donc exiger une gestion responsable et transparente de la part des institutions.

Ces demandes risquent toutefois de se heurter au désir des universités de préserver leur autonomie institutionnelle.

«Oui, on ajoute de l'argent dans les universités, on l'ajoute pour la recherche, pour ceci, pour cela, toutes choses qui sont utiles du point de vue du gouvernement. On veut s'assurer que l'argent a vraiment été utilisé à ces fins.

«Il faut préserver l'indépendance des universités, c'est vrai, l'indépendance intellectuelle.» Mais les universités doivent aussi rendre des comptes.

«Demander aux contribuables d'ajouter encore de l'argent de leurs impôts et leurs taxes pour toute espèce de choses utiles, né-

cessaires, sans doute. Mais, s'il vous plaît, ayons aussi le sens des responsabilités qui consiste à dire à l'ensemble de la population: "Regardez comment on prend un soin jaloux de l'argent que vous nous confiez, pour réaliser des choses essentielles."»

Le chef péquiste faisait allusion aux informations publiées récemment sur les salaires élevés susceptibles d'être attribués à des dirigeants d'université. Il comprend les arguments des universités, mais il s'inquiète de l'effet sur le public de nouvelles comme celles-ci.

M. Parizeau rappelle que dans l'état actuel des choses, les contribuables n'acceptent plus de payer des impôts de façon aveugle, parce qu'ils n'ont plus d'argent. «Le revenu réel disponible des ménages québécois, en dollars constants, est retombé l'an dernier au niveau d'il y a 20 ans en 1973 pour l'ensemble de la population québécoise», fait-il remarquer. «Nous avons à tenir compte de ce qui se passe dans le reste de la société.»

Le chef péquiste a consacré l'essentiel de son discours à l'éducation, réitérant les engagements pris la veille à cet égard, et il a invité les jeunes à aller voter lundi et leur a fait miroiter le caractère emballant de construire un pays.

Il a réfléchi à voix haute, mais sans s'engager, sur la possibilité de réformer le système des prêts et bourses de manière à ajuster le remboursement des prêts en fonction des revenus des ex-étudiants.

Il a jonglé avec l'idée de rendre obligatoire l'apprentissage de trois langues, plutôt que de deux, à l'école. Il a supputé sur la possibilité de modifier la loi sur les normes du travail de manière à ce que les avantages sociaux soient applicables aux employés à temps partiel comme aux employés à temps plein, de manière à ce qu'il n'y ait pas d'avantage financier à embaucher quatre employés 10 heures par semaine plutôt qu'un seul à temps plein.



De passage hier à l'Université de Montréal, le chef péquiste Jacques Parizeau a supplié un étudiant d'exercer son droit de vote lundi prochain. Ou peut-être se contente-t-il tout simplement d'écouter pieusement son interlocuteur?

PHOTO JACQUES NADEAU

Le PQ «dépolitiserait» le BAPE

LOUIS-GILLES FRANCOEUR
LE DEVOIR

Le chef du Parti québécois, Jacques Parizeau, a pris l'engagement hier de «dépolitiser» le Bureau d'évaluation de l'environnement (BAPE), d'élargir son mandat et de mettre la hache dans la réforme de l'évaluation environnementale contenue dans la loi 61, adoptée par les libéraux à la vapeur en décembre dernier mais jamais appliquée, après avoir été dénoncée par les industriels et les environnementalistes.

De son côté, le responsable du dossier environnemental au Parti québécois, Pauline Marois, a ajouté que le mandat du BAPE serait non seulement modifié de façon à élargir son mandat aux grands projets industriels et aux politiques gouvernementales, mais aussi de façon à lui faire jouer un rôle clé dans la définition d'une véritable politique de développement durable au Québec.

Mme Marois a déclaré — avec l'appui manifeste de M. Parizeau — que le Conseil des ministres conservera son pouvoir décisionnel sur les projets soumis à l'examen du BAPE. Mais, a-t-elle précisé, plus question de faire intervenir le gouvernement dans le processus d'évaluation et d'audiences de «façon arbitraire». Cette réforme de l'évaluation environnementale devra, dit-elle, restaurer la «transparence» et la «crédibilité» du BAPE, que «malheureusement, le gouvernement actuel a politisé» par des nominations partisanes à divers niveaux.

Le chef du PQ et sa porte-parole en environnement venaient de rencontrer une douzaine de groupes environnementaux parmi les plus importants de la province au cours d'une réunion qui a duré presque une heure et demie. Cette coalition environnementale, qui affichait une grande satisfaction à la sortie de la rencontre, avait invité aussi la direction du Parti libéral à une réunion similaire pour discuter de son programme en environnement. Mais

Parizeau veut des «discussions franches» avec les Mohawks

MICHEL VENNE
LE DEVOIR

Un gouvernement péquiste entamerait vite des «discussions franches» avec les leaders de la nation mohawk dans le but de régler le problème des armes à feu qui circulent sur les réserves situées aux abords de Montréal, a indiqué hier Jacques Parizeau.

Le chef péquiste veut d'abord savoir des chefs mohawks «qui mène quoi» dans les réserves, comment est constituée la chaîne hiérarchique, en quelque sorte, et voir de quelle «aide ils pourraient avoir besoin pour régler le problème».

Mercredi, le porte-parole péquiste en matière autochtone, le candidat dans Vimont David Cliche, avait déclaré à TVA que le PQ prendrait «les moyens nécessaires» pour rétablir la situation. «Ce n'est pas vrai, disait-il, qu'il y a des morceaux de territoire au Québec où il y a des gens qui puissent s'amuser à tirer dans la nuit, à terroriser leur population mohawk et nos populations. Nous allons prendre les moyens nécessaires pour mettre fin à ça.»

M. Parizeau a gardé un ton posé. «Je n'ai pas le goût de grimper dans les rideaux» avec ça, dit-il, même si on parle de «choses qui font scandale». Il ne veut pas non plus dire que le problème sera réglé rapidement. Ça fait si longtemps que ça dure, se plaint-il, dénonçant l'incurie libérale. «Un problème est d'autant plus dur à régler qu'il pourrit.»

M. Cliche avait soumis qu'un gouvernement péquiste offrirait aux nations autochtones un nouveau partenariat pour leur permettre de se développer, incluant la possibilité de percevoir leurs taxes.

M. Parizeau a insisté hier sur le fait que la situation avec les Mohawks est distincte de celle des autres nations.

l'invitation est demeurée lettre morte de ce côté...

Quant à M. Parizeau, il a commencé par déclarer «qu'il faut augmenter l'aide dont ils (les groupes environnementaux) ont besoin et leur donner plus de temps» pour travailler leurs dossiers, écrasés qu'ils sont souvent par la multiplication des audiences et des consultations de toute sorte.

Le ministre Paradis a aboli les subventions de fonctionnement jusque-là destinées aux groupes environnementaux. Le Parti québécois, de son côté, s'est engagé, il y a quelques jours, à restaurer les subventions de fonctionnement aux conseils régionaux de l'environnement, une promesse suivie, à 48 heures d'intervalle, par celle d'une assistance financière aux groupes eux-mêmes. Certains croyaient vraiment rêver!

M. Parizeau a cependant refusé de dire s'il poursuivrait ou pas la politique de privatisation en douce d'Hydro-Québec, amorcée par le retour à la production privée depuis deux ans.

Johnson à Montréal

Parizeau tient un «discours misérabiliste»

PAUL CAUCHON
LE DEVOIR

Revenu à Montréal hier, le chef du Parti libéral Daniel Johnson a dénoncé le «discours misérabiliste» du Parti québécois sur la région montréalaise, et il a continué à faire appel, comme la veille, à la majorité des Québécois, «car le Québec n'est jamais aussi fort que lorsque nous sommes unis», dit-il.

L'élection du Parti québécois représenterait en effet à ses yeux «l'isolement, les frontières, les obstacles, les discussions interminables pour négocier des traités avec nos voisins, alors que nous avons déjà une union qui nous lie à eux: un tas de petites misères dont les Québécois n'ont vraiment pas besoin».

Ragailardi par un sondage controversé qu'il ne voulait pas commenter mais qui rejallit sur ses troupes, le chef du Parti libéral a conservé sa bonne humeur malgré une véritable journée marathon où il a accordé quatre entrevues radiophoniques.

Sa journée commençait chez CKOIFM, où il s'est joint pendant une heure à l'équipe matinale de Normand Brathwaite dans une atmosphère électrique et enjouée. Le premier ministre avait apporté pour agrémenter l'émission des musiques de Creedence Clearwater Revival et de Hart Rouge.

Daniel Johnson s'est fait plus sérieux en s'adressant hier midi aux membres de la Jeune Chambre de commerce de Montréal, un auditoire d'au moins 600 personnes qui l'a chaleureusement accueilli.

Traçant un «bilan», dit-il, de sa campagne, il a rappelé les principales réalisations de son gouvernement en matière d'économie, faisant valoir que ces jeunes gens d'affaires ou gestionnaires ne méritaient pas qu'on leur laisse un endettement trop lourd «comme seul héritage concret».

M. Johnson a critiqué le «discours misérabiliste» du PQ sur Montréal, faisant valoir que si la grande région de Montréal n'a pas été épargnée par la récession, on y a quand même créé 150 000 emplois de plus depuis dix ans (en fait, il s'est créé 250 000 emplois dans la région depuis dix ans, dont moins de la moitié ont disparu

avec la récession).

Pour M. Johnson, il faut développer trois créneaux essentiels pour Montréal: les investissements en recherche et développement «qui vont conditionner l'essor de la métropole», le renforcement du rôle international de Montréal, et la qualité de sa main-d'œuvre.

Pour réaliser ces objectifs, le gouvernement doit faire des gestes concrets, dit-il, saluant la création d'Innovatech Montréal comme étant une des grandes réalisations de son gouvernement.

Le Parti libéral, soutient-il, est le seul qui puisse prétendre «réaliser en son sein l'ouverture au monde, refléter la diversité montréalaise». Ce parti est donc plus en mesure de comprendre «les tremplins innombrables qui nous sont maintenant offerts vers toutes les régions du monde grâce à la variété des Montréalais et Montréalaises».

Mais interrogé plus tard sur les ondes de la radio de Radio-Canada, Daniel Johnson a convenu que si les communautés autres que franco-phones venaient d'abord s'installer «au Canada et à Montréal», et si elles avaient tendance à soutenir massivement le parti libéral, cet état de fait n'était aucunement porteur de «déclivement social».

Les communautés culturelles et les anglophones s'expriment plus massivement lors de l'élection sur l'option constitutionnelle «parce qu'ils y sont plus sensibles en raison de leur situation», dit-il. Mais il rejette l'idée d'un vote monolithique. «La responsabilité du premier ministre, dit-il, c'est d'être le premier ministre de tout le monde».

Par ailleurs, le premier ministre a également été interrogé sur le système électoral actuel, et il se montre peu disposé, contrairement au PQ, à l'introduction d'un système proportionnel.

«Il y a une grande sagesse dans le système parlementaire, dit-il. L'alternative serait de morceler nos décisions à l'Assemblée nationale et, à la limite, d'y faire entrer des élus qui ne défendent qu'un seul dossier.»

Daniel Johnson a ajouté qu'il est tout à fait légitime de gouverner avec une majorité de sièges et une minorité de voix.



Mario Dumont a rencontré hier le maire de Québec, Jean-Paul L'Allier (à gauche) qui l'a trouvé «très rafraîchissant».

PHOTO PC

Dumont satisfait de lui-même

Québec (PC) — Le chef de l'Action démocratique, Mario Dumont, estime avoir rempli de façon très satisfaisante les objectifs qu'il s'était fixés au début de la campagne électorale: faire connaître cette nouvelle formation politique et si possible faire élire quelques députés.

«Il y avait plusieurs sceptiques au début mais il en est de moins en moins», a dit M. Dumont hier, à sa sortie d'une rencontre d'une heure avec le maire de Québec, Jean-Paul L'Allier.

L'Action démocratique jouirait, selon les plus récents sondages, de l'appui d'environ 8 % des électeurs.

«Les gens vont avoir de grosses surprises le soir du 12 septembre», a lancé M. Dumont, qui était accompagné de trois de ses candidats, soit André Fournier (Charlesbourg), Lyne Tremblay (Taschereau) et Jacques Bussières (Chutes-de-la-Chaudière).

M. Dumont a néanmoins déploré avec une certaine amertume le traitement accordé par les médias d'information qui ont souvent ignoré son parti.

Ce boycott a été remarqué non seulement lors du débat télévisé des chefs présenté aux trois grands réseaux télévisés, mais aussi dans les analyses électorales que les journaux publient sur le déroulement de la lutte dans

chaque circonscription.

«Il y a des places où on va finir deuxième, où le Parti québécois ou le Parti libéral vont finir troisième, mais personne n'en a parlé dans les analyses. Nos candidats auraient mérité d'être mis plus en évidence», a dit M. Dumont.

À l'issue de sa rencontre avec le maire de Québec, M. Dumont a par ailleurs indiqué que sa formation politique voulait une promotion plus efficace du rôle de la ville de Québec au plan international et comme capitale. «Toutes les rencontres politiques entre les représentants de pays étrangers et les élus québécois devraient se dérouler à Québec», a dit M. Dumont.

Il a aussi donné son appui à la candidature de Québec pour les Jeux d'hiver de 2002.

Le maire Jean-Paul L'Allier a rendu un hommage inattendu au jeune chef de parti.

«C'est très rafraîchissant de rencontrer le leader d'un parti neuf. Il n'a pas à manifester la prudence de gens qui ont derrière eux des préjugés, des hypothèques et des politiques antérieures à justifier», a dit le maire.

M. L'Allier a mis en relief «la nouvelle lecture des problèmes» démontrée par les dirigeants de l'Action démocratique. «C'est stimulant pour un vieux politicien comme moi de rencontrer la nouvelle génération», a-t-il conclu.

La tournée des chefs

Le chef du Parti libéral et premier ministre du Québec, Daniel Johnson, poursuit aujourd'hui sa campagne électorale dans la région de Montréal. Il sera à Granby en fin de journée, première étape d'une tournée éclair de la Montérégie.

Le chef du Parti québécois, Jacques Parizeau, sera également dans la région de Montréal aujourd'hui.

Quant au chef de l'Action démocratique, Mario Dumont, il concentre ses efforts dans la circonscription de Rivière-du-Loup.

Neuf ans de pouvoir, neuf lois antitrouvailleurs, accuse la CSN

JEAN CHARTIER
LE DEVOIR

La CSN estime que les libéraux ont fait preuve d'autoritarisme et de mépris à l'égard des conventions collectives signées par les travailleurs durant les neuf années de leur régime. Neuf lois ont brimé les droits des travailleurs, précise l'organisme dans un bilan publié hier.

L'actuel premier ministre du Québec, Daniel Johnson, a renié ses engagements en 1991 et 1992 à l'endroit de ses propres employés du secteur public avant de substituer en 1993 les lois 102 et 198 à tout processus de négociation dans le secteur public, juge globalement l'organisme syndical.

Voici ce que le président de la CSN, Gérald Larose, a déclaré hier à ce sujet: «De façon générale, les droits syndicaux, collectifs et individuels se sont affaiblis sous le règne libéral.» La loi 142 modifiant les conditions de travail dans l'industrie de la construction et la loi 116 sur les modifications au Code du travail «se traduisent par un recul généralisé des conditions de travail».

Sous les libéraux, une série de lois répressives a forcé le retour au travail ou retiré des droits collectifs. On mentionne encore la loi 160 sur le maintien des services essentiels dans le réseau de la santé et des services sociaux, la loi 158 dans le secteur de la construction ainsi que les lois spéciales visant les travailleurs d'Hydro-Québec.

La CSN demande au prochain gouvernement de procéder d'ici la fin du mois de décembre à une refonte de l'article 45 du Code du travail portant sur l'aliénation ou la concession d'entreprise. En juin, 94 629 requêtes étaient en attente d'audition au Bureau du commissaire général du travail concernant l'application de cet article, souligne Gérald Larose.

Le Holiday Inn Crown Plaza, rue Sherbrooke Ouest à Montréal, est un exemple où le recours à la faillite a ouvert la porte au licenciement brutal de 160 travailleurs à la veille de Noël 1993. Le changement de sous-traitant au Palais des congrès a aussi mis sur le pavé 250 travailleurs de la restauration chez Versabec en 1993.

A moyen terme, la CSN réclame des changements substantiels aux lois du travail, car les fondements du Code du travail remontent à 1944. Le nombre de plaintes déposées au Bureau du commissaire général du travail pour congédiement, suspension ou déplacement pour activités syndicales s'élève à 829. La CSN juge pressant que le prochain gouvernement prenne aussi les moyens de mettre en place une Commission des relations de travail tel que recommandée par la Commission Beaudry en 1984.

La CSN rappelle aussi que deux lois ingrates ont été adoptées sous le gouvernement du Parti québécois. La loi 111 a forcé le retour au travail des enseignants dans les écoles primaires, secondaires et les cégeps, puis la loi 37 a écarté le régime de négociation dans le secteur public.

LE DEVOIR

ÉCONOMIE

XKM	TSE-300	DOW JONES	S CAN	OR
+21,36	+15,31	+22,21	-0,16	+0,30
2094,51	4354,38	3908,46	72,98	390,50

EN BREF

PLUS D'OFFRES D'EMPLOI EN AOÛT

Ottawa (PC) — Les offres d'emplois ont légèrement augmenté en août. L'indice des offres d'emplois, qui mesure le nombre d'annonces dans les journaux du pays où l'on réclame du personnel, a en effet augmenté de un point. Depuis octobre dernier, l'indice s'est accru de 14 %, ce qui donne une bonne indication que l'économie va bien et qu'il se crée de l'emploi. L'indice a progressé depuis l'Ontario vers l'est, était inchangé dans les Prairies et a chuté pour le troisième mois consécutif en Colombie-Britannique.

AMÉLIORATION À LA BANQUE LAURENTIENNE

(PC) — La Banque Laurentienne a annoncé hier un revenu net pour les neuf mois terminés le 31 juillet 1994 de 28,9 millions \$ contre 26,1 millions en 1993. Le rendement de l'avoir des actionnaires ordinaires pour la période est de 9,2 % comparativement à 8,6 % en 1993, et le bénéfice net par action s'élève à 1,37 \$, comparativement à 1,22 \$ l'an dernier, a précisé l'institution bancaire par voie de communiqué. Le rendement des opérations bancaires de base s'est nettement amélioré depuis un an, étant donné que les autres revenus se sont accrûs de 25 % et le revenu net d'intérêt de 63 %, excluant les gains sur vente de valeurs mobilières, alors que les frais d'exploitation n'ont augmenté que de 3,8 %. Au 31 juillet dernier, l'actif total de la Laurentienne a atteint 10,1 milliards \$. Depuis un an, cette banque a augmenté son portefeuille de prêts d'environ 500 millions \$, ou plus de 6 %, tout en améliorant sa qualité et sa composition. En effet, le portefeuille de prêts hypothécaires résidentiels atteint 5,5 milliards \$, une progression de 16 % depuis un an, et représente maintenant 66 % des prêts totaux comparativement à 61 % il y a un an.

RÉSULTATS DE G.T.C.

(PC) — Pour le trimestre terminé le 31 juillet 1994, Groupe Transcontinental G.T.C. a dégagé des revenus consolidés de 181,9 millions \$, par rapport à 139,5 millions \$ au trimestre correspondant de 1993, soit une croissance de 30,4 %. Le bénéfice d'exploitation a été de 11 millions \$, en comparaison de 6,4 millions \$ l'an dernier, soit une augmentation de 70,9 %. Quant aux fonds autogénérés au cours du troisième trimestre, ils sont passés de 9,2 millions \$ en 1993 à 14 millions \$ cette année, en hausse de 52,6 %. Pour les neuf premiers mois les revenus consolidés ont été de 569,4 millions \$, en hausse de 30,4 % par rapport à la période correspondante de 1993, et le bénéfice net s'est chiffré à 10,4 millions \$, ou à 30 cents par action, en regard de 7,4 millions \$, ou de 28 cents l'action.

NATREL FERME UNE USINE

Natrel a annoncé hier la cessation des activités de production de son usine de Saint-Jean. Le centre de distribution sera toutefois conservé. « Cette décision s'inscrit dans la poursuite d'une politique de rationalisation de l'entreprise et s'explique par un souci de mieux utiliser les capacités de production », a souligné l'entreprise. Les quelque 17 millions de litres de lait qui y étaient transformés annuellement seront intégrés au volume produit à l'usine de Saint-Bruno. Cette fermeture affecte 21 emplois. De ce nombre, certains employés seront informés de leur réaffectation possible dans les prochains jours. Au lendemain de la cessation des opérations de l'usine de Saint-Jean Natrel exploitera huit usines et quelque 65 centres de distribution.

KMART FERMERA 110 SUCCURSALES

Troy (AP) — Kmart Corp. a annoncé hier qu'elle fermera 110 de ses succursales aux États-Unis, éliminant ainsi 6000 emplois et réduisant de 10 % son personnel administratif. Les magasins touchés par la restructuration fermeront en février 1995. Un porte-parole de Kmart Canada a dit que les magasins de la chaîne canadienne ne seront pas affectés.

BÉNÉFICE POUR TRANSPORT CABANO

Saint-Laurent (PC) — Groupe Transport Cabano, le deuxième plus important transporteur routier de charges partielles au Canada, a enregistré un bénéfice d'exploitation de 813 000 \$ avant primes de séparation et impôts au cours de son dernier exercice financier terminé le 30 avril.

Éventuelle privatisation de la SAAQ

Dépanneurs et marchés d'alimentation veulent avoir voix au chapitre

FREDÉRIC TREMBLAY
PRESSE CANADIENNE

En cas de privatisation de la Société des alcools du Québec, les dépanneurs et marchés d'alimentation réclament le droit de distribuer dans leur établissement tous les produits actuellement disponibles dans les succursales de la société d'État.

Au cours d'un entretien accordé hier à la *Presse canadienne*, le président de l'Association des détaillants en alimentation du Québec (ADAQ), Michel Gadbois, a indiqué que cela servirait autant les intérêts du gouvernement, des consommateurs que ceux des détaillants.

En ce qui a trait au gouvernement, M. Gadbois fait remarquer que de confier aux dépanneurs et épiceries la vente au détail des produits alcoolisés permettrait à l'État de se départir de son propre réseau de distribution, maintenu en exploitation à grands frais.

« En bout de ligne, le gouvernement pourrait faire ainsi d'importantes économies tout en continuant à prélever ses taxes sur la vente des produits alcoolisés », a soumis M. Gadbois.

Sous un angle plus philosophique, Michel Gadbois est d'avis que de toute façon « l'État n'a rien à faire dans la vente au détail. C'est aussi simple que cela ».

Le consommateur pourrait aussi être gagnant parce qu'il pourrait notamment bénéficier d'un réseau de

distribution beaucoup plus vaste que celui de la SAAQ. « On compte 10 000 points de vente au Québec (dépanneurs et épiceries réunis) dans le domaine de l'alimentation contre 350 succursales de la SAAQ », souligne le p.-d. g. de l'ADAQ.

Au niveau du prix des produits, M. Gadbois soutient que les consommateurs n'y perdraient pas au change. Les marchés d'alimentation, en particulier, fait-il remarquer, pourraient intégrer aisément la vente d'une large gamme de produits alcoolisés dans leur magasin sans ajouter beaucoup de personnel, donc de coûts.

Dans cet esprit, Michel Gadbois ne croit pas que l'exemple de la privatisation de la vente des produits d'alcool effectuée en Alberta soit pertinent, compte tenu de la solution proposée par l'ADAQ. La privatisation albertaine, selon certaines études, se serait traduite par une augmentation des prix.

M. Gadbois fait remarquer que dans cette province, on s'est contenté de privatiser les points de vente déjà existants, au lieu d'élargir la distribution au détail aux dépanneurs et épiceries.

Les petits établissements responsables de la vente des boissons alcoolisées en Alberta, poursuit M. Gadbois, doivent ainsi faire face à des coûts fixes relativement élevés, en plus d'être cantonnés à ne vendre que de l'alcool.

« Au Québec, les marchés d'alimentation pourraient intégrer la vente des boissons alcoolisées à leur gamme de produits. Ça leur permettrait de prendre des marges moins grandes (qu'en Alberta) », raisonne Michel Gadbois.

Michel Gadbois fait d'autre part observer que depuis l'introduction de la vente de certains vins dans les marchés d'alimentation, ces produits ont connu un vif succès auprès des consommateurs. Si bien qu'aujourd'hui, en volume, quelque 40 % de tout le vin vendu au Québec est acheté dans les marchés d'alimentation et dépanneurs, fait-il savoir.

La présence du vin dans les établissements d'alimentation a permis aux consommateurs de connaître davantage ce produit, précise M. Gadbois. Les gens, dit-il, ont délaissé au fil des années quelque peu d'autres types de boisson, comme la bière, pour acheter davantage de vin. « Le consommateur souhaite maintenant boire des vins de plus grande qualité, qui sont généralement disponibles seulement dans les succursales de la SAAQ ».

Souvent, note le président de l'ADAQ, des vins de meilleure qualité sont disponibles à des prix comparables, même inférieurs, dans les succursales de la SAAQ. En somme, la société d'État, déplore-t-il, garde jalousement pour elle la distribution des meilleurs vins, d'appellation contrôlée, faisant ainsi une concurrence déloyale aux dépanneurs et marchés d'alimentation.

Économiste réputé

Lloyd Atkinson quitte la Banque de Montréal

SERGE TRUFFAUT
LE DEVOIR

Économiste réputé de la Banque de Montréal, M. Lloyd Atkinson vient de démissionner de son poste pour rejoindre MT Associates Investment Counsel (MTA), une firme de gestion de portefeuille basée à Toronto. A compter du 1er octobre prochain, M. Atkinson sera associé principal et directeur de MTA.

Actuel premier vice-président et économiste en chef délégué de la Banque de Montréal, M. Tim O'Neill remplacera M. Atkinson à titre de vice-président à la direction et économiste en chef de cette institution financière.

Docteur en économie de l'Université du Michigan, M. Atkinson avait rejoint la Banque de Montréal en 1982 après avoir occupé divers postes au sein de divers bureaux d'études budgétaires et économiques affiliés au congrès américain tout en enseignant l'économie

dans des universités américaines.

Dans sa nouvelle fonction chez MTA, M. Atkinson appuiera ses efforts dans les secteurs de la gestion de placements et du service à la clientèle. Sa nomination, de souligner M. Alex Wilson, associé principal de MTA, reflète d'ailleurs nos objectifs: continuer à croître et créer des assises solides pour l'avenir.

Fondée en 1985, la société MTA gère des fonds d'une valeur atteignant 4,3 milliards \$. Elle gère aussi bien des fonds de pension que des grosses fortunes. Outre Toronto, elle est présente à London (Ontario), Vancouver et Calgary.

Docteur en économie de l'Université Duke, en Caroline du Nord, le nouveau patron de services économiques de la Banque de Montréal est né en 1947 à Sydney, en Nouvelle-Écosse. Il a enseigné pendant douze ans à St Mary's University avant de devenir président du Conseil économique des provinces de l'Atlantique.

Médicament contre le cancer de la vessie

BioVac obtient l'homologation

ROBERT DUTRISAC
LE DEVOIR

Après plus de deux ans d'attente, ALIAP BioVac, filiale de BioChem Pharma, a obtenu de Santé Canada l'homologation de son médicament contre le cancer de la vessie, appelé PACIS et issu d'un vaccin existant de type BCG.

Le marché mondial pour ce médicament est évalué à 85 millions \$, dont 35 millions \$ aux États-Unis et 25 millions \$ en Europe, selon le porte-parole de BioChem, Jean-Yves Duthel. Le PACIS est le seul produit approuvé pour trois manifestations du cancer de la vessie, a-t-il précisé.

La Société américaine du cancer estime qu'aux États-Unis, il y a eu plus de 50 000 cas de cancer de la vessie déclarés en 1992, dont 9500 cas mortels. Ce type de cancer représente 2 % de toutes les tumeurs ma-

lignes et environ 7 % des tumeurs du système urinaire chez les hommes.

« C'est une bonne nouvelle pour BioVac qui a déjà amorcé des négociations pour des contrats d'exportation », a fait savoir M. Duthel. Maintenant que l'homologation canadienne est obtenue, la compagnie déposera des requêtes d'homologation aux États-Unis et en Europe, ce qu'elle espère recevoir « d'ici cinq à six mois », a-t-il mentionné.

Rappelons qu'au printemps dernier, BioVac avait menacé de fermer ses portes après que le gouvernement fédéral lui ait fait part de son intention de ne plus s'approvisionner chez elle en vaccins influenza, un contrat qui représentait 75 % de ses ventes ou 7 millions \$. Finalement, BioVac s'est vu octroyer la moitié du contrat, l'autre partie allant à la filiale américaine des Laboratoires Connaught, de Toronto.

Importantes modifications aux obligations d'épargne du Canada

LE DEVOIR

Le ministère des Finances apportera d'importantes modifications à la prochaine émission d'Obligations d'épargne du Canada. La période de vente sera prolongée et la notion de taux minimum garanti sera introduite.

« Cette année, les OEC porteront intérêt à un taux minimum garanti pour trois ans. Ces taux s'appliqueront tant à la nouvelle émission qu'à celles non encore échuës. » Dans son communiqué le ministère précise également que les détenteurs pourront obtenir « un rendement concurrentiel sur une plus longue période sans devoir immobiliser leurs fonds. Ce tout nouveau type d'OEC se com-

pare très avantageusement à la gamme croissante des autres produits de placement offerts sur le marché ».

Les OEC de la nouvelle émission seront offertes à leur valeur nominale à compter du 3 octobre, soit deux semaines plus tôt que depuis quelques années, jusqu'au 1er novembre.

Les nouvelles obligations prévoient un taux de rendement minimum garanti pour chacune des trois premières années. « Cette nouvelle structure de rendement contribuera à assurer aux OEC un taux de rendement concurrentiel aux investisseurs canadiens dans un marché offrant une gamme croissante de produits de placement. » Ce rendement reflètera les taux d'intérêt offerts sur les placements à moyen terme.

Les pays d'Amérique centrale et l'ALENA

Ça ne sera pas facile

Mexico (AFP) — L'adhésion des pays centro-américains à l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA) « ne va pas être une affaire très facile », a estimé hier à Mexico Lloyd Bentsen, secrétaire américain au trésor, en visite pour quelques heures au Mexique.

L'extension de l'accord, rendue difficile par les écarts salariaux entre les pays, sera examinée au sommet continental organisé en décembre prochain à Miami, a ajouté M. Bentsen qui a précisé qu'il appuyait pour sa part l'objectif originel d'élargir l'accord au continent américain.

L'ALENA, accord signé entre États-Unis, Mexique et Canada, est entré en vigueur le 1er janvier dernier.

Coles et SmithBooks

Fusion de deux importantes chaînes de librairies

Toronto (PC) — La compagnie d'édition Southam a annoncé mercredi avoir accepté de vendre les librairies Coles à sa principale rivale, SmithBooks.

La fusion de ces deux importantes chaînes de librairies créera un géant de la vente au détail capable de résister à la concurrence des firmes américaines comme Wal-Mart ou Club Price, a révélé le président de SmithBooks, Larry Stevenson. « C'est ce que nous devons faire pour survivre », a-t-il dit en interview, précisant qu'il a l'intention d'investir 20 millions \$, au cours des trois prochaines années, dans des super-librairies.

Coles, le plus important vendeur de livres au détail du Canada, compte 258 points de vente, tandis que SmithBooks en compte 176. Les deux ont des ventes annuelles combinées d'environ 350 millions \$. « Je suis maintenant dix fois plus confiant qu'il subsistera un important détaillant de livres au Canada, dans cinq ans », de dire M. Stevenson.

Seule une puissante chaîne de librairies, au Canada, pourra concurrencer les sections « librairie » des supermarchés américains. « Ils vendent les livres qui paient le loyer de nos magasins », de souligner M. Stevenson.

Une certaine crainte

L'industrie canadienne de l'édition verrait avec une certaine crainte la puissance que représente une telle concentration de la vente du livre au détail, qui représenterait entre 25 et 45 % du marché canadien. Certains

éditeurs laissent même entendre que cette fusion créerait un géant représentant plus de la moitié du marché du livre au détail. Que se passerait-il si les dirigeants de cette firme décidaient de ne pas vendre un livre ou la production d'un éditeur en particulier?

Jackie Hushion, directrice du Conseil canadien des éditeurs de livres, admet que plusieurs éditeurs sont inquiets des pressions qu'un tel géant de la vente de livres au détail pourrait exercer. « Tout n'est pas mauvais, dit-elle. Cette nouvelle entité commerciale peut construire des super-librairies et investir d'importantes sommes d'argent dans la vente du livre au détail. »

L'entente doit être approuvée par le Bureau fédéral de la concurrence et il n'y aura aucun changement dans les deux chaînes de librairies aussi longtemps que le gouvernement n'aura pas donné son aval à la transaction, ce qui ne devrait pas se faire avant l'an prochain.

Cette transaction concéderait à Southam une part minoritaire dans SmithBooks, qui appartient à deux firmes d'investissement de Toronto. Southam recevrait également un certain montant comptant — que l'on refuse de dévoiler — de Coles, qu'elle avait achetée en 1978. « Nous payons un prix équitable », se contenta de dire M. Stevenson.

Southam utilisera cet argent pour installer de nouvelles presses dans certains de ses 17 quotidiens du pays, a fait savoir un porte-parole, SueAnn Wickwire. Cette dernière a expliqué que Southam s'est engagée à réduire ses activités dans les do-

maines éloignés de l'édition de journaux. En 1992, elle avait notamment vendu sa division graphique.

En plus de ses quotidiens, Southam possède quelques hebdomadaires et gère une compagnie spécialisée dans les communications d'affaires. Mme Wickwire a refusé de dire si des négociations avaient été entamées pour céder cette dernière division.

Déficitaire

Coles avait perdu 5,1 millions \$ au second trimestre de l'année, soit 12 % de plus qu'au trimestre correspondant de 1993. Pour les six premiers mois de 1994, les pertes de Coles ont été de 8 millions \$, soit 22,4 % de plus que durant la même période de l'an dernier.

Dans l'ensemble, toutefois, Southam a affiché un profit de 11 millions \$, au second trimestre, contre un revenu net de 3,2 millions \$ pour la même période de 1993. Pour les six premiers mois de 1994, Southam a bénéficié d'un revenu net de 13,2 millions \$, contre seulement 4 millions l'an dernier.

Smith Books est la propriété de deux firmes d'investissement torontoises, Pathfinder Capital et Canadian General Capital, qui ont acheté la chaîne de librairies en mai dernier, au coût de 21,5 millions \$, à Federal Industries de Winnipeg.

Pathfinder appartient à M. Stevenson tandis que Canadian General est contrôlée par une banque et certains fonds de pension canadiens. Les deux compagnies sont privées et ne publient pas de rapports.

DEVICES ÉTRANGÈRES (EN DOLLARS CANADIENS)

Afrique du Sud (rand)	0,4071	Hong Kong (dollar)	0,1828
Allemagne (mark)	0,8803	Indonésie (rupiah)	0,000656
Australie (dollar)	1,0563	Italie (lire)	0,0009
Barbade (dollar)	0,7126	Jamaïque (dollar)	0,0476
Belgique (franc)	0,044207	Japon (yen)	0,01376
Bermudes (dollar)	1,3862	Mexique (nouveau peso)	0,4385
B Brésil (réal)	1,5769	Pays-Bas (florin)	0,8128
Caribbes (dollar)	0,5244	Portugal (escudo)	0,00903
Chine (Renminbi)	0,1663	Royaume-Uni (livre)	2,1576
Espagne (peseta)	0,01103	Russie (rouble)	0,00063
États-Unis (dollar)	1,3602	Singapour (dollar)	0,9385
Europe (ECU)	1,7138	Suisse (franc)	1,0869
France (franc)	0,2569	Taiwan (dollar)	0,0534
Grèce (drachme)	0,00619	Venezuela (bolivar)	0,008173

SOURCE BANQUE DE MONTRÉAL

TAUX D'INTÉRÊT-TABLEAU HEBDOMADAIRE

Voici les taux d'intérêt en vigueur le jeudi 8 septembre 1994 dans les principales institutions financières au Canada. Ces taux sont fournis par les institutions financières et compilés par la Presse Canadienne.

Banques

	Dépôt à terme 30-59 jours	certif. placem. 1 an	certif. placem. 3 ans	certif. placem. 5 ans	Prêts hypoth. 1 an	Prêts hypoth. 3 ans	Prêts hypoth. 5 ans	Prêts pers. taux min.
Desjardins*	—	6,000	7,625	8,000	8,450	9,875	10,25	7,750
CIBC	4,250	6,000	7,625	8,000	8,450	9,875	10,250	—
Comm. Ital/Can.	4,250	6,625	7,875	8,250	8,450	9,875	09,950	09,250
Laurentienne	3,375	6,250	7,625	8,000	8,450	9,875	10,250	10,500
de Montréal	3,500	6,000	7,625	8,000	8,450	9,875	10,250	7,750
Nationale	3,375	6,250	7,625	8,250	8,450	9,875	10,250	7,250
Scotia	3,375	6,250	7,625	8,000	8,450	9,875	10,250	8,250
Royal	3,375	6,250	7,625	8,000	8,450	9,875	10,250	8,250
Toronto-Dominion	3,375	6,000	7,625	8,000	8,450	9,875	10,250	9,000
Hongkong	3,625	6,250	7,625	8,000	8,450	9,875	10,250	—
BNP	4,400	6,400	7,625	8,000	8,450	9,875	10,250	—

*Taux suggéré par la Fédération de Montréal

Fiducies

	Dépôt à terme 30-59 jours	certif. placem. 1 an	certif. placem. 3 ans	certif. placem. 5 ans	Prêts hypoth. 1 an	Prêts hypoth. 3 ans	Prêts hypoth. 5 ans	Prêts pers. taux min.
Canada Trust	4,250	6,250	7,625	8,000	8,450	9,875	10,250	9,750
Desjardins	4,250	6,250	7,625	8,000	8,450	9,875	10,250	—
Trust Général	3,375	6,250	7,625	8,250	8,450	9,875	10,250	7,250
Laurentienne	3,375	6,250	7,625	8,000	8,450	9,875	10,250	—
Montréal Trust	4,250	6,250	7,625	8,000	8,450	9,875	10,250	—
Tr. National	4,250	6,250	7,625	8,000	8,450	9,875	10,250	7,250
Tr. Prél.Rev.	4,375	6,250	7,625	8,000	8,450	9,875	10,000	—
Tr. Royal	4,250	6,250	7,625	8,000	8,450	9,875	10,250	6,000
Gr. Investors	—	6,000	7,375	7,750	7,750	8,250	9,625	10,000
Trust Capital	4,625	6,550	7,875	8,250	9,250	9,875	10,250	—
Trust Household	4,500	7,125	8,000	8,250	9,250	10,625	10,625	—
Gr. Mutuelle	3,250	5,250	6,850	7,250	8,450	9,875	10,250	—
Sherbrooke Trust	3,375	6,250	7,625	8,250	8,450	9,875	10,250	7,250

COUP D'ŒIL BOURSIER

La faiblesse s'estompe

MICHEL CARIGNAN
COLLABORATION SPÉCIALE

À New York, l'indice industriel résiste encore à toute correction pendant que les transports et les services restent faibles. Cependant seuls les gros titres choisis influencent ces indices.

L'indice moyen de tous les titres montre quand même, par la formation d'un creux dans son couloir haussier, qu'un bon nombre de titres maintiennent une belle performance. Malgré le début d'une correction attendue mais bien méritée des aurifères, le TSE 300 refuse de céder. Les secteurs de la consommation, des mines et des transports reprennent le chemin haussier comptant sur la plupart des titres qui les composent. Les forestières, le détail, la gestion, les pétrolières, les services financiers ont cessé toute chute. Les communications, les immobilières et les services ont encore glissé un peu mais très légèrement. Quelques secteurs se redressent et la plupart des autres forment un creux. L'augmentation des secteurs en hausse serait la confirmation de la fin de la première correction depuis le récent revirement haussier.

Le courrier boursier

Merci pour la forte réponse à mon invitation. Ouf! Les lettres s'accumulent rapidement. C'est pourquoi je vous demanderais de limiter vos demandes à deux titres au maximum. Pour répondre à Denis Bourdeau de Montréal, je ne crois pas que le temps soit venu de prendre position sur Corporation Power. Le secteur est devenu haussier en juillet mais Canadian Pacific et Brascan en sont les responsables. Power n'a réussi qu'à se stabiliser et est présentement en période d'accumulation. Le titre n'est pas en péril, mais ne serait techniquement considéré haussier à nouveau que s'il franchissait nettement les 21 \$ sur de forts volumes.

Quant à la Banque de Nouvelle-Écosse, comme les autres elle a subi de fortes pressions de vente ces derniers mois, brisant sa tendance majeure. À court terme, la tendance est de nouveau à la hausse comme le secteur mais la force de l'élan semble un peu faible. Le titre est «pas pire» mais loin d'être «super»... à moins que le secteur redémarre avec force.

	Volume (000)	Ferme	Var. (\$)	Var. (%)
BOURSE DE MONTRÉAL				
XOM:Indice du marché	1454	2094.51	+21.36	1.0
XCB:Bancaire	531	2409.10	+21.17	0.9
XCO:Hydrocarbures	277	1555.27	+5.21	0.3
XCM:Mines et métaux	434	2854.14	+17.47	0.6
XCF:Produits forestiers	162	2813.86	+34.74	1.3
XCI:Bien d'Équipement	590	1940.94	-	-
XCU:Services publics	222	1969.30	+2.46	0.1

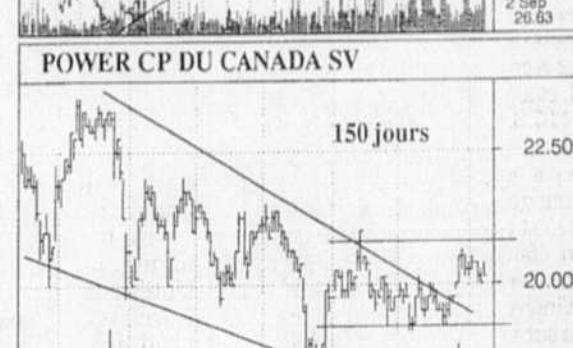
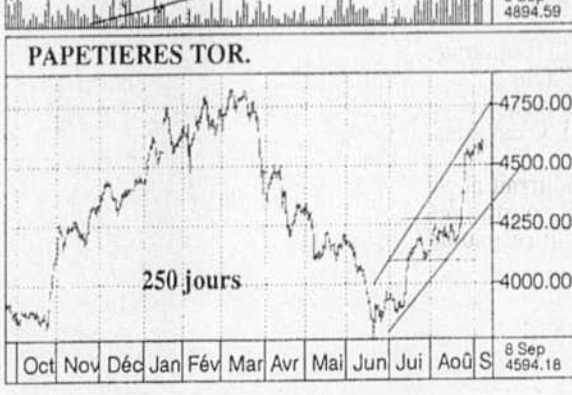
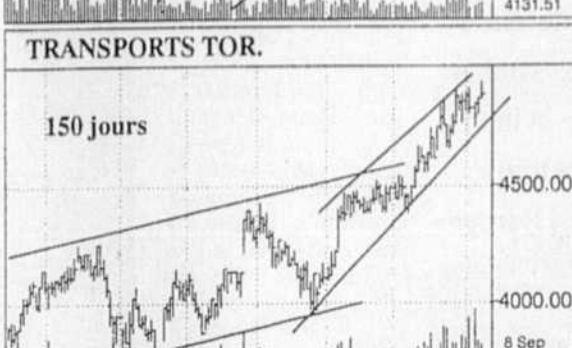
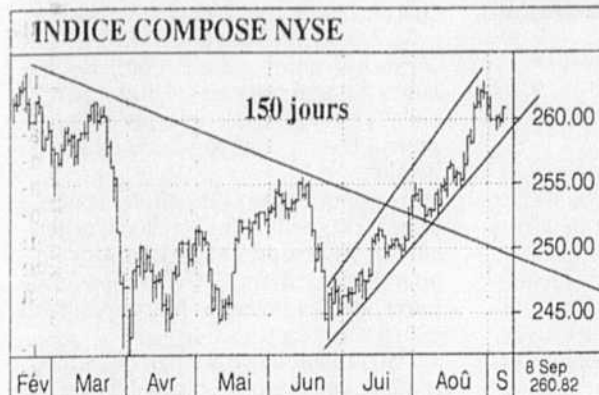
	Volume (000)	Ferme	Var. (\$)	Var. (%)
BOURSE DE TORONTO				
TSE 300	36467	4354.38	+15.31	0.4
TSE 35	12413	227.50	+1.02	0.5
Institutions financières	2998	3088.84	+22.88	0.7
Mines et métaux	1382	4131.51	+67.46	1.7
Pétrolières	4879	4632.60	+5.97	0.1
Industrielles	4363	2768.08	+6.59	0.2
Aurifères	8780	10276.28	-53.30	-0.5
Pâtes et papiers	2974	4594.18	+29.13	0.6
Consommation	1776	6676.44	+84.04	1.3
Immobilières	1737	2318.25	-3.38	-0.1
Transport	2002	4894.59	+16.07	0.3
Pipelines	1006	3821.13	-26.88	-0.7
Services publics	1225	3492.52	-1.34	-0.0
Communications	1581	8911.03	-5.03	-0.1
Ventes au détail	519	3700.50	+6.59	0.2
Sociétés de gestion	1240	5420.40	+15.06	0.3

	Volume (000)	Ferme	Var. (\$)	Var. (%)
BOURSE DE VANCOUVER				
Indice général	23724	871.94	-1.37	-0.2

	Volume (000)	Ferme	Var. (\$)	Var. (%)
MARCHÉ AMÉRICAIN				
30 Industrielles	25547	3908.46	+22.21	0.6
20 Transports	5089	1613.47	-4.15	-0.3
15 Services publics	9063	183.17	+0.40	0.2
65 Dow Jones Composé	39701	1332.45	+3.36	0.3
Composite NYSE	*	260.82	+1.04	0.4
Indice AMEX	*	403.32	+2.94	0.7
S&P 500	*	473.14	+2.15	0.5
NASDAQ	*	769.30	+5.02	0.7

Compagnies	Volume (000)	Haut (\$)	Bas (\$)	Ferm. (\$)	Var. (\$)	Var. (%)
LES PLUS ACTIFS DE TORONTO						
PWA CP	3625	0.67	0.63	0.66	+0.02	3.1
AMER BARRICK RES	2545	33.00	32.38	33.00	+0.50	1.5
PWA CP NV A	2207	0.66	0.63	0.66	+0.03	4.8
LAC MINERALS LTD	1901	16.00	15.75	15.88	-	-
AIR CANADA	1690	8.13	7.88	8.00	+0.13	1.7
POCO PETR LTD	1671	9.00	8.75	9.00	+0.13	1.5
MARKBOROUGH	1441	2.15	2.10	2.15	-	-
TVX GOLD CP	1010	9.13	8.75	8.88	-	-
METHANEX CP	995	22.38	21.88	22.00	-0.25	-1.1

Compagnies	Volume (000)	Haut (\$)	Bas (\$)	Ferm. (\$)	Var. (\$)	Var. (%)
LES PLUS ACTIFS DE MONTRÉAL						
NOVA CP	418	13.88	13.75	13.75	-0.13	-0.9
TVX GOLD CP	342	9.00	8.75	8.88	-0.13	-1.4
AIR CANADA	274	8.13	7.88	8.00	+0.13	1.7
CDN PACIFIC LTD	260	24.13	23.88	23.88	+0.25	1.1
DESJARDINS A	255	6.50	6.50	6.50	+0.25	4.0
ALCAN ALUM LTD	238	35.75	35.25	35.75	+0.63	1.8
AIR CANADA WT	237	2.64	2.65	2.75	+0.13	5.0
TELSOFT MOBILE	234	0.75	0.72	0.75	+0.05	7.1
POWER CP OF CDA	211	20.38	20.13	20.38	+0.38	1.9
TORSTAR CP B	203	24.75	24.75	24.75	-	-



DECISION-PLUS

Demandez notre vidéocassette GRATUITE pour apprendre à mieux investir

(514)392-1366

TÉL.: 985-3344

ANNONCES CLASSÉES

FAX: 985-3340

I · N · D · E · X

100 • 199
IMMOBILIER RÉSIDENTIEL
Achat-vente-échange
100 Visites libres
101 Propriétés à vendre
103 Condominiums et co-propriétés
105 Propriétés à louer
115 Extérieur de Montréal
120 Laurentides
121 Cantons de l'Est
125 Hors-frontières
130 Maisons de campagne
132 Chalets
134 Terrains-fermes
135 Terrains
150 Transactions diverses
151 Services immobiliers

200 • 299
IMMOBILIER COMMERCIAL
Achat-vente-échange
201 Propriétés commerciales
203 Propriétés industrielles
205 Espaces commerciaux
210 Commerces à vendre
220 Entrepôt (Vente-location)
230 Gestion immobilière

300 • 399
MARCHANDISES
301 Objets d'art
303 Antiquités
313 Ordinateurs
314 Bureautique
315 Téléphonie
318 Mobilier de bureau et acc.

400 • 499
OFFRES D'EMPLOIS
401 Postes cadre et professionnel
402 Éducation
405 Santé + serv. communautaires
408 Secteur culturel
410 Bureaux
415 Secteur informatique
420 Secteur vente
435 Restaurants et hôtellerie
440 Services domestiques
455 Emplois partiels + saisonniers

500 • 599
PROPOSITIONS D'AFFAIRES ET DE SERVICES
501 Occasions d'affaires
508 Services financiers
510 Comptabilité
512 Déclaration d'impôts
515 Informatique et bureautique
520 Préparation de C.V.
522 Traitement de texte
523 Traduction, rédaction
529 Services professionnels
530 Cours
540 Santé
542 Massothérapie
543 Psychothérapie
544 Croissance personnelle
546 Cartomancie, astrologie
550 Voyages
555 Garderie
560 Entretien, rénovation
564 Décoration intérieure
570 Terrassement, paysagistes
575 Déménagement

600 • 699
VEHICULES
675 Bateaux, yachts, voiliers
695 Automobiles

LES ANNONCES CLASSÉES

DU LUNDI AU VENDREDI DE 8H30 À 16H00

Pour placer, modifier ou annuler votre annonce, téléphonez avant 14h30 pour l'édition du lendemain.

Téléphone: **985-3344**
Télécopieur: **985-3340**

Conditions de paiement: cartes de crédit

160
APPARTEMENTS-LOGEMENTS À LOUER

MÉTRO PAPINEAU, idéal pour bureau à la maison, réception, bureau à l'arrière, 3 1/2 semi-meublé, tapis, alarme, vent-caux, etc. 5955-386-0245.

N.D.G., Melrose Monkland, 4 1/2, 5 1/2, chauffés, eau chaude, rénovés, grands. 486-5700, 596-0299. Voir concierge 4315 Melrose #20.

OUTREMONT, 50 Willowdale, 2 1/2, 3 1/2, 4 1/2, ascenseurs, chauffage, poêle/frigo. 849-7061.

OUTREMONT, face au Mont-Royal, 33 ch. Côte Ste-Catherine, 2 1/2, 3 1/2, chauffés, gym, "sun deck". 277-5873.

PIERREFONDS OUEST, 6 1/2, bord de l'eau, coucher soleil, parc St-Sauveur à Mill. Complètement rénové. 364-0058.

PLATEAU MT-ROYAL, rue Messier, grand 4 1/2, rénové, 1 ch. fermée, 3e, balcon, libre. 374-3997.

PRES PARC LAFONTAINE, grand 3 1/2, neuf, entr. lav./séch., stat. 322-2525.

ROSEMONT, 2e étage, boul. St-Michel, magnifique 6 1/2, boiseries, 1er oct., 6755-722-0922.

SOUS-LOCATION, 4 1/2 Métro Fabre, meublé, lav/séch, m-ondes, TV. 5505 chauff. 593-6226

VILLE ST-LAURENT, Thompson 3 1/2 - 4 1/2, équipés, chauffés, près services. 333-1402.

164
CONDOMINIUMS À LOUER

AHUNTSIC, grand 3 1/2, 804 p.c., avec électroménagers. 334-4031.

BOUCHERVILLE, 5 1/2, 3 c.c., magnifique, fonctionnel, économique. Moins de 70 000\$. Imm. St-Germain & Ass. Inc. Cir. 655-4978.

165
PROPRIÉTÉS À LOUER

10 MIN. DU CENTRE-VILLE 2 c.c., cuisine métalline, jardin, 520\$. Jour: 871-4529, soir: 362-7243.

176
CHALET À LOUER

SKI MONT STE-ANNE, pour les Fêtes. Tout équipé. (418)682-0399.

318
MOBILIER DE BUREAU ET ACC.

AMEUBLEMENT complet de bureau neuf et usagé. 685-4051. Les Aménagements F.B. Inc.

340
ARTICLES DE SPORT

A VENDRE Palins à roues alignées Vélos de location VELOS AVENTURE, 847-0666

399
PERDUS/TROUVÉS

RÉCOMPENSE Petit chat (gris) répond nom AMBER. Perdu rue Emmanuel à Comedey, 28 août. Mme Hings, 369-7074.

530
COURS

ANGLAIS INTENSIF prof diplômée de McGill. Privé et semi-privé. 849-5484.

VENEZ PRAATIQUER VOTRE ANGLAIS avec des anglophones. CLUB BILINGUE MOITIE-MOITIE. 465-9128.

560
ENTRETIEN, RÉNOVATION

MAÇONNERIE-FOYER Restauration Lazare 455-8803

450 EMPLOIS DIVERS

URGENT

sollicitation*

Le service de la promotion des abonnements du journal Le Devoir recherche des personnes dynamiques et responsables afin d'exécuter, de nos locaux, un travail de sollicitation téléphonique.

Description du travail :
✓Sollicitation d'abonnements à partir de listes téléphoniques
✓Suivi téléphonique auprès de la clientèle du Journal
✓Sondages (au besoin)

Exigences:
✓Excellente connaissance du Journal Le Devoir
✓Expérience pertinente en télémarketing ou domaines connexes
✓Maîtrise de la langue française
✓Facilité d'expression, bonne diction

Téléphoner à monsieur Christian Guy au 985-3471 du lundi au jeudi de 17h30 à 21h00

LE DEVOIR

* Ce poste est ouvert aux hommes et aux femmes

560
ENTRETIEN, RÉNOVATION

MENUISIER 25 ans d'exp., carte de compétence, spéc. rénovation, inst. portes et fenêtres int./ext. 446-3761.

575
DÉMÉNAGEMENT

GILLES JODOIN TRANSPORT INC Déménagements de tous genres. Spécialité: Appareils électriques. Assurance complète. 253-4374.

575
DÉMÉNAGEMENT

ARTISAN-DÉMÉNAGEUR Courtais, ponctuel, attentionné JEAN-PIERRE, 598-1761.

VENDEZ VOTRE AUTO

Pour seulement 25\$⁰⁰, annoncez votre auto sur 3 lignes durant 6 jours consécutifs.

8,50\$ la ligne supplémentaire

- Il est possible d'annuler la parution des annonces, mais la facturation demeure inchangée.
- De plus, aucune modification ne peut être apportée au texte après la première parution.

LE DEVOIR ANNONCES CLASSÉES 985-3344

DÉCÈS

CARTIER GEORGES

À Montréal le 6 septembre 1994 est décédé monsieur Georges Cartier, à l'âge de 65 ans. Bien connu du milieu culturel québécois, il avait fondé la Bibliothèque nationale du Québec et mis en place la Direction générale des arts et des lettres au ministère des Affaires culturelles. Il est également l'auteur de plusieurs ouvrages: romans, récits, essais et recueils de poésie.

Il laisse dans le deuil son épouse, Céline Robitaille, ses enfants Nathalie et Guillaume et ses petites-filles, Geneviève, Anne et Mimi.

Il est exposé aux salons Urgel Bourgie Limitée, 3860, Décarie (angle Notre-Dame-de-Grâce).

Les funérailles auront lieu vendredi le 9 septembre à 11h00 en l'église Notre-Dame-de-Grâce et de là au cimetière Notre-Dame des Neiges.

Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation. Des dons à la Fondation Palli-Ami (Unité de soins palliatifs de l'Hôpital Notre-Dame de Montréal), C.P. 531, Succ. C., Montréal H2L 4K4, seraient appréciés.

Les heures de visites sont jeudi 8 septembre de 14h00 à 17h00 et de 19h00 à 22h00, et vendredi à partir de 10h00.

MOTS CROISÉS

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1											
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
10											
11											
12											

HORIZONTALEMENT

1- Démission.
2- Peu aimable.
3- Posséda.
4- Saison.
5- Démonstratif.
6- Qui se fait pendant le jour.
7- Lui.
8- Régistrés.
9- Capitale.
10- Fauve.
11- Jeune fauve.
12- Infecte.

VERTICALEMENT

1- Infamie.
2- Magnum.
3- Rigueur.

4- Colère.
5- Brutalement.
6- Vallée des Pyrénées.
7- Rad.
8- Eux.
9- Question.
10- «Nouveaux».
11- Papillon.
12- Monuments monolithes.

Solution d'hier

EVANGELISER
CARREYADERAI
ULCEREMAL
SEAUTIMBER
SUPPLIEVAL
OREILLETTERE
NEFFERIEBI
NULCRESSELE
EXACTVEULE
BOUGERISO
EBOURCRET
TANTISOMERE

La vie active fait une seule différence!

PARTICIPATION

petit train va loin

LE MONDE

BOSNIE-HERZÉGOVINE

L'ONU demande à Karadzic de mettre fin aux expulsions

5500 civils musulmans chassés de chez eux depuis six semaines

Sarajevo (Reuter) — Le responsable des affaires civiles de l'ONU, Sergio Vieira de Mello, a demandé hier au dirigeant serbe bosniaque Radovan Karadzic de mettre fin aux expulsions de civils musulmans des territoires serbes.

«J'ai fait état de la situation à Banja Luka et Bijeljina et lui ai dit que la communauté internationale et l'ONU ne pouvaient accepter la poursuite de la purification ethnique et de l'expulsion des civils», a déclaré Vieira de Mello.

«J'm'a assuré qu'il n'avait pas décidé de mettre en oeuvre une telle politique, que cela était contraire aux intérêts et à la réputation des Serbes bosniaques. Il a affirmé qu'il prendrait toutes les mesures nécessaires y compris le remplacement du chef de la police de Bijeljina pour mettre fin à ces pratiques», a-t-il ajouté.

Le représentant de l'ONU a rencontré Radovan Karadzic à Pale. Le dirigeant serbo-bosniaque a promis aux journalistes des actions de répression contre les «extrémistes».

Plus de 5500 musulmans ont été chassés de chez eux à Bijeljina et Banja Luka depuis la mi-juillet.

Les préparatifs de l'intervention armée en Haïti

Sept vaisseaux sur un pied de guerre

Aristide a rencontré le chef d'état-major américain

D'APRÈS REUTERS ET AFP

Washington — Les États-Unis se préparent à envahir Haïti tout en soulignant qu'il reste encore un petit espoir d'éviter l'intervention si la junte quitte le pouvoir.

Ainsi, hier, le secrétaire à la Défense, William Perry, a ordonné à sept gros cargos de se tenir prêts à participer à une opération militaire contre la junte haïtienne.

Un porte-parole du Pentagone a précisé hier que les sept unités, qui sont sous contrat avec la marine de guerre et dont les équipages sont civils, peuvent transporter du matériel militaire lourd et des troupes.

Ils doivent être prêts à appareiller dans les quatre jours si l'ordre leur en est donné, a-t-il ajouté. «Il s'agit de préparatifs à des opérations potentielles», a souligné le porte-parole. Trois d'entre eux sont basés à Jacksonville, Floride.

Toutefois, voulant calmer les esprits, la Maison-Blanche a affirmé hier au même moment que les États-Unis n'entendent pas imposer, pour l'instant, un ultimatum avant une intervention militaire en Haïti, mais considèrent que les militaires haïtiens au pouvoir «vont partir d'une manière ou d'une autre».

«A ce jour, nous n'adressons pas de

date limite au gouvernement haïtien», a déclaré le porte-parole de la Maison-Blanche, Dee Dee Myers, mais Washington «continue évidemment de surveiller la situation».

Notre «patience est bientôt à bout (...) Les jours des auteurs du coup d'Etat sont comptés», a ajouté Mme Myers, précisant que l'on s'achemine vers la fin de la partie».

Aristide rencontre Shalikhvili

Le porte-parole de la Maison-Blanche a confirmé que le conseiller spécial de l'administration américaine chargé d'Haïti, William Gray, et le chef d'état-major interarmes John Shalikhvili avaient rencontré mercredi le président haïtien en exil, Jean-Bertrand Aristide.

Si le principe d'un recours à une invasion d'Haïti est acquis à Washington, l'administration Clinton tente désormais de fixer les modalités préalables à une opération militaire jugée de plus en plus inéluctable.

Dès son retour de vacances, le président Bill Clinton et ses principaux conseillers de politique étrangère et de sécurité nationale ont passé en revue les mécanismes politiques et diplomatiques à mettre en oeuvre, au cours d'une réunion de trois heures qui a rassemblé

mercredi soir à la Maison-Blanche l'ensemble des plus hauts responsables du gouvernement.

La Maison-Blanche pèse les avantages et inconvénients de déclencher une opération militaire avant l'échéance des élections législatives de novembre, sachant que le regain de popularité dont jouit traditionnellement tout président américain au début d'une opération militaire n'est que de courte durée.

En toile de fond de cette détermination affichée des Américains d'obtenir le départ du général Raoul Cédras — «les jours (de la junte militaire) sont à coup sur comptés», a lancé le secrétaire d'Etat, Warren Christopher — figure le constat par Washington d'une très forte dégradation des conditions de vie en Haïti en raison de l'embargo international.

Les États-Unis souhaitent aussi trouver une solution rapide pour les 14 000 réfugiés haïtiens confinés sur la base de Guantanamo, où se multiplient les incidents dus à l'impatience croissante de ces boat-people.

Le véritable déclenchement du compte à rebours pour une invasion remonte en fait à fin août, lorsque le sous-secrétaire à la Défense, John Deutch, et le numéro deux du département d'Etat, Stro-

be Talbott, avaient obtenu à Kingston (Jamaïque) l'adhésion de la communauté caraïbe à une invasion d'Haïti.

Cette détermination se heurte cependant à l'indifférence apparente du général Raoul Cédras, moins décidé que jamais à céder aux injonctions internationales. Elle masque également mal la faiblesse de la cohésion internationale.

Les États-Unis, qui disposent du blanchiment des Nations unies, doivent fournir la quasi-totalité du contingent d'environ 10 000 hommes nécessaires à l'intervention proprement dite, une opération de commandos devant durer quelques heures. Ils souhaitent qu'environ 10% de cette force proviennent d'autres pays, mais la seule assurance dont ils disposent à ce sujet est l'envoi de 266 militaires non combattants venus de Jamaïque, Trinidad et Tobago, Belize et la Barbade.

Sur le terrain, les États-Unis poursuivent leur entraînement et maintiennent leur présence maritime. Quelque 1800 Marines ont débuté mercredi une nouvelle série de manœuvres sur l'île portoricaine de Vieques. Stationnés sur les navires USS Wasp et Nashville, ils s'exercent pour l'évacuation d'environ 3500 civils américains en cas d'invasion d'Haïti.

Scandales britanniques (suite)

Les frais téléphoniques de la reine

Londres (AFP) — Le train de vie de la reine est de nouveau dans la ligne de mire de la presse après qu'un rapport officiel a partiellement levé le voile sur les dépenses publiques de la famille royale, en appelant à plus de «transparence» sur ces comptes.

Si la fortune personnelle d'Elizabeth II reste un secret d'Etat, le contribuable britannique n'ignore plus rien du nombre d'occupants ou de la facture de téléphone et d'eau des châteaux royaux, pour lesquels il paye quelque 20 millions de livres (38 millions de dollars canadiens) chaque année.

Des révélations qui ont valu au journal populaire Today de titrer hier «Une bonne arnaque royale», tandis

que le Daily Telegraph parlait en première page de «La facture de téléphone de 766 000 livres de la reine».

Pour le Guardian, la véritable «colère» a été provoquée par le détail des «aides sociales au logement» accordées par la reine à sa famille et à un vaste éventail d'employés ou anciens employés qui occupent gratuitement ou à des prix dérisoires, sans rapport avec ceux du marché immobilier, la quasi-totalité des 285 maisons ou appartements des palais royaux.

Par exemple, 13 militaires retraités, annoblis par la reine, sont ainsi gracieusement logés au château de Windsor, avec pour unique mission d'assister en uniforme aux services religieux dominicaux et aux cérémonies de l'Ordre de la Jarretière.

EN BREF

CANNIBALISME DE CLASSE

On a servi de la chair humaine dans certains restaurants d'Etat dans le sud de la Chine pendant la révolution culturelle, de 1966 à 1976. Ces révélations proviennent d'un ouvrage intitulé *La Chine s'éveille* qui vient de paraître aux États-Unis. Selon les auteurs, Nicholas Kristof et Sheryl Wu Dunn, correspondants du *New York Times* à Pékin, le cannibalisme avait été officiellement cautionné par le Parti communiste chinois en 1967, et les «ennemis de classe» devaient être dévorés. Des cadavres amputés étaient ainsi pendus aux crochets de boucherie de certains restaurants d'Etat. Les auteurs qualifient cet épisode de «plus grand cas de cannibalisme de l'ère moderne».

LE PAPE EN CASSETTE

Sarajevo (Reuter) — En l'absence de Jean-Paul II, qui a annulé sa visite pour des raisons de sécurité, des catholiques bosniaques de Sarajevo se sont rassemblés hier dans la cathédrale de la ville pour écouter un message enregistré du souverain pontife. Huit cents personnes ont pu trouver place à l'intérieur de l'édifice, tandis que d'autres ont écouté le message papal à la radio et à la télévision: de Castelgandolfo en Italie, le pape a prononcé une homélie spéciale, en serbo-croate, qu'il aurait dû faire à Sarajevo s'il avait maintenu son projet de visite. Dans cette homélie consacrée à la mémoire des 10 000 personnes tuées en 29 mois de siège de Sarajevo par les Serbes, Jean Paul II a réclamé une «paix juste» fondée sur le pardon et la réconciliation entre parties rivales dans l'ex-Yougoslavie.

LES PROTESTANTS PAS PRESSÉS

Belfast (Reuter) — Les extrémistes protestants favorables au maintien de l'Irlande du Nord au sein du Royaume-Uni ont exclu hier de décréter un cessez-le-feu tant que Londres et Dublin n'auront pas actualisé leur plan de paix. «Il nous faut encore étudier le caractère permanent du cessez-le-feu de l'IRA», a annoncé le Commandement militaire unifié loyaliste (CLMC) dans un communiqué. Le CLMC, qui regroupe les principaux mouvements extrémistes armés protestants comme l'UVF et l'UFF, déclare souhaiter s'assurer que Londres n'a pas conclu de «marché secret» pour obtenir de l'Armée républicaine irlandaise qu'elle dépose les armes.

SAOUL COMME UN POLONAIS

Varsovie (AFP) — Un chômeur polonais de 27 ans a atteint le taux d'alcoolémie record de 7,3 g sans en mourir, a rapporté hier l'agence PAP. La dose mortelle généralement reconnue se situe entre 4 et 5 g. L'homme, dont l'identité n'a pas été révélée, a été conduit ivre mort au dessouloir municipal de Szczecin (nord-ouest) après avoir passé plusieurs jours bouteille à la main. Le service de réanimation d'une clinique locale a réussi de justesse à le remettre sur pied. Au début 1993, Kazimierz M., lui aussi originaire de Szczecin, a survécu après avoir atteint un taux d'alcoolémie de 7,9 g.

TUNIS EXPULSÉ

Tunis (Reuter) — La Tunisie a expulsé 180 Marocains entrés illégalement dans le pays et qui comptaient s'introduire clandestinement en Italie par la mer, a rapporté hier l'agence officielle tunisienne TAP. L'Algérie avait fermé sa frontière terrestre avec le Maroc le 27 août à la suite de la décision de Rabat d'imposer des visas aux personnes de nationalité algérienne au lendemain d'un attentat dans un hôtel de Marrakech dans lequel certaines personnes d'origine algérienne avaient été impliquées. À la suite de ces mesures, le Maroc avait pris ses dispositions pour rapatrier ses nationaux bloqués en Algérie et en Tunisie. Le Maroc et la Tunisie, ainsi que l'Algérie, la Mauritanie et la Libye sont membres de l'Union du Maghreb arabe qui prévoit la libre circulation des personnes.

LES USA PAIENT

New York (AFP) — Les États-Unis ont versé 335 millions de dollars à l'ONU dans le cadre de leur contribution aux opérations de maintien de la paix, a indiqué hier un porte-parole de l'organisation. Ce versement a été effectué le 1er septembre. Le mois dernier, la mission américaine auprès des Nations unies avait annoncé que Washington allait payer, en plusieurs tranches avant début octobre, la somme record de 1,2 milliard de dollars, afin notamment d'éponger la dette des États-Unis vis-à-vis de l'ONU pour les opérations de maintien de la paix. M. Sills a cependant souligné qu'à ce jour, les arriérés de paiement de tous les États membres de l'organisation s'élevaient à près de trois milliards de dollars (830 millions pour le budget régulier et le reste pour les opérations de maintien de la paix).

Mme Senterre de Montréal a gagné 255 000 \$

Mme Blais-Ciarlo de Vimont a gagné 250 000 \$

à Roue de FORTUNE

Deux façons d'aller à la télé et jusqu'à 500 000\$ à gagner chaque matin à Salut Bonjour.

Allez, faites tourner la chance!

loto-québec

É D I T O R I A L

La justice est mal en point

Gilles Lesage

Même si la campagne électorale est un moment privilégié pour discuter des enjeux fondamentaux, plusieurs grands sujets d'intérêt public ne dépassent pas la rampe et n'émeuvent pas les politiciens en mal d'appuis. Parmi ces oubliés, la grave crise que traverse la justice québécoise n'a pas fait l'objet de l'ombre de quelque débat au cours des sept semaines de cet interminable marathon. Le barreau du Québec et l'Association des juristes de l'État ont bien tenté, cette semaine, d'alerter partis et candidats. En vain. Comme s'il n'y avait plus moyen de secouer l'indifférence généralisée de la classe politique.

La torpeur est telle, en fait, que le barreau a dû s'y prendre à deux reprises, à une semaine d'intervalle, pour attirer un peu l'attention de quelques personnes. Pourtant, l'interpellation de la bâtonnière du Québec, appuyée sur des exemples concrets, est on ne peut plus pertinente. «Non seulement le barreau du Québec s'étonne-t-il de ce que les conditions lamentables dans lesquelles la justice se voit contrainte de fonctionner soient presque totalement absentes du débat électoral, souligne avec raison Me Claudette Picard, mais encore il ne peut accepter que cette valeur essentielle à l'exercice de la démocratie ne suscite aucune réaction de la part des politiciens qui recherchent la faveur populaire: peut-être la justice n'est-elle pas populaire...»

On ne saurait mieux dire, d'autant que l'alarme est sonnée par un organisme qui est censé être un interlocuteur privilégié du gouvernement. Pas de réponse à l'autre bout. «Le barreau cherche un interlocuteur en matière de justice, déplore la bâtonnière. À un moment où les partis politiques se servent des pensions alimentaires pour séduire l'électorat, on feint d'ignorer que proposer des lois, sans avoir les moyens de protéger les droits qu'elles évoquent, est inutile. L'appareil judiciaire est déréglé, les compressions effectuées par le gouvernement sont grossières, inefficaces et conduisent à l'impasse. Elles sont imposées sans consultation, à vue de nez, dans le mépris de la qualité des services auxquels la population a droit.»

Les exemples pleuvent, depuis des années, et sont de plus en plus lamentables. Ainsi, un peu partout, les palais de justice et autres infrastructures sont si délabrés qu'ils constituent en soi un déni de justice. Le cas de Saint-Jérôme est des plus patents, et le gouvernement sortant vient de relancer une promesse qui traîne dans le décor depuis des années. Mais il y a au moins une dizaine d'autres «palais» défallants, où la justice ne peut être rendue dans des conditions acceptables. Le barreau rappelle à cet égard que les conditions sont aussi intolérables et scandaleuses à Sept-Îles, Rimouski, Métane, Roberval, Rouyn-Noranda, Val d'Or, Trois-Rivières, Mont-Laurier et Valleyfield. Mais le gouvernement continue d'ignorer la situation.

Dans son dossier court mais accablant, le barreau relève des aberrations qui aggravent une situation déjà précaire: congédiement de contractuels, notamment à Saint-Jérôme, élimination de greffiers à Joliette et Terrebonne, déplacement d'employés spécialisés à Montréal et Laval, restrictions dans les déplacements des commissaires du travail. Le motif invoqué par le gouvernement voulant que ces compressions soient faites avec discernement, sans que la population en souffre, ne tient plus, accuse la bâtonnière. Elles ont au contraire pour effet de repousser les causes, de remettre à plus tard, au point où la situation sera bientôt intenable. Le gouvernement détruit l'équilibre, brise les acquis.

L'État ne se comporte pas en bon gestionnaire quand, sous le prétexte de diminuer les coûts, il les augmente sans prendre garde aux conséquences désastreuses. Ainsi, la bâtonnière qualifie de pernicieuse l'entourloupette du gouvernement au sujet des augmentations des frais des timbres judiciaires en matière civile. En un an, il y en a eu cinq! Ces hausses carabinées devaient servir, notamment, à couvrir les coûts de la médiation familiale. Or, le gouvernement sortant a suspendu la mise en vi-

gueur de cette médiation, prenant toutefois bien soin de maintenir toutes les augmentations.

Autre exemple d'aveuglement ministériel: la disparition de la médiation à la Cour des petites créances. Cette absence se fera cruellement sentir, note la bâtonnière. Elle s'explique mal un tel illogisme de la part d'un gouvernement qui prétendait utiliser la conciliation et la médiation pour réduire les coûts. En effet, comme le relève par ailleurs le président des juristes de l'État, moins d'un an après sa «privatisation» en grande pompe, le gouvernement enterre en douce ce service pourtant essentiel. Non seulement n'est-il pas «rentable», comme le prévoyait alors le ministre Daniel Johnson, mais il n'est même plus accessible aux justiciables. Ceux-ci doivent payer la facture de cette privatisation vouée à l'échec dès le départ, estime Me Marc Bergeron, tout en perdant les avantages évidents du service public antérieur. Déjà débordés, les tribunaux le seront davantage, avec des coûts et délais supplémentaires.

Un beau gâchis! Et l'énumération continue tristement. L'aide juridique est un autre exemple de l'illogisme et de l'incohérence du gouvernement Bourassa-Johnson. Établie il y a plus de 20 ans, cette excellente mesure a fait l'objet d'études et de recommandations approfondies avant le Sommet de février 1992 et depuis lors. Pas plus tard que l'hiver dernier, une commission parlementaire concluait unanimement à la nécessité d'ajuster les seuils d'admissibilité à la réalité d'aujourd'hui. Pas besoin d'être grand clerc pour constater que les conditions ont bien changé depuis 1973. En dépit des promesses ministérielles et attentes populaires, il ne s'est rien passé, de sorte que la réforme initiale n'est plus que l'ombre d'elle-même, voire une caricature. «Désormais, il faut être très riche ou très pauvre pour faire valoir ses droits, note la bâtonnière Picard. La plus grande partie de la population est négligée.»

Sur ce point, à tout le moins, il faut souligner que le programme du Parti québécois (*Des idées pour mon pays*) met de l'avant quelques mesures pour favoriser l'accessibilité à la justice, notamment en matière d'aide juridique. Dans un État de droit, y lit-on, une justice inaccessible équivaut à une absence de justice et ne peut pas être acceptable dans une démocratie moderne comme le Québec. En effet. En l'absence de tout débat et sans engagement précis, cet objectif est aussi vague que généreux. C'est quand même mieux que le PLQ, dont le document *Agir pour le Québec* ne fait même pas mention de la justice.

Pour faire bonne mesure, il faudrait mentionner de nombreuses failles et carences qui affectent non seulement la qualité de la justice, mais sa prestation même et sa transparence. Qu'il s'agisse de multiples délais et ajournements sans fin, du fouillis de la justice administrative, du manque criant de ressources dont se plaignent amèrement les juges, des critiques dont les magistrats sont eux-mêmes l'objet à cause de l'incurie ou de l'insouciance de quelques-uns d'entre eux (le confrère Rodolphe Morissette vient de publier un dossier accablant à cet égard, sous le titre *Les Juges, quand éclatent les mythes*), font ressortir que la justice québécoise est fort malade.

Il y a lieu de s'en alarmer. Le droit à la justice est aussi fondamental que le droit à la santé et à l'éducation. Sous prétexte de manque de fonds et de contraintes budgétaires, il est bafoué chaque jour davantage. Et à en juger par la myopie partisane, ce déni de justice va continuer de proliférer lamentablement.

L E T T R E S

Michel Bélanger scandalisé?

L'ancien coprésident de la Commission Bélanger-Campeau a décidé d'écouter l'âme sensible. Le PQ enclenchera la préparation du processus d'accession à la souveraineté s'il était élu; voilà qui n'étonnera personne car le PQ ne cesse de le dire durant cette campagne électorale. Qu'y a-t-il là d'antidémocratique? Qu'un Bourassa enclenche le processus d'autodétermination que fut votre commission sans en avoir préalablement parlé durant la campagne électorale de 1985 ne semble pas vous avoir scandalisé; en tout cas, ça ne vous a pas empêché de la coprésider. Que dire des tricheries qui s'ensuivent? Michel Bélanger a alors gardé le silence. Vous connaissez l'histoire de celui qui voit la paille dans l'œil de son voisin...?

La démocratie semble un concept élastique pour Monsieur Bélanger et c'est là que sa démagogie se rapproche le plus de l'antidémocratie. Qu'il panique à l'approche de la défaite libérale, il n'en démasque que davantage sa vision partisane.

Richard Roy
Notaire
Longueuil, 2 septembre 1994

Décision préjudiciable aux étudiants

Le Devoir, sensible à l'importance de l'éducation et à la cause étudiante au Québec, publiait il y a quelques temps un article intitulé «Le tricheur» qui indiquait que le gouvernement sortant avait changé les règles d'attribution du régime d'aide financière aux étudiants. Il a pris cette décision le 8 juin dernier alors que la session était terminée et que les étudiants étaient complètement démobilisés.

Les victimes de ce geste antidémocratique seront nombreuses et il ne faudrait pas croire que ce sont des cas isolés. D'abord, ceux et celles qui sont victimes d'une déficience fonctionnelle majeure, ceux et celles qui ont des enfants à charge, ceux et celles qui font un retour aux études ou qui poursuivent des études à l'extérieur du Québec. Cela se fera par une restriction de l'accessibilité aux programmes de bourses ou par une réduction du montant des bourses allouées et, pour compenser, une augmentation du montant du prêt alloué! Donc, des dettes supplémentaires en perspective.

De plus, les dépenses admises ne seront plus indexables. Comme l'in-

dique l'auteur de l'article, François Beauregard (conseiller à la CEQ), il serait faux de croire que ces coupures affectent des étudiants gâtés et que cette lettre est l'œuvre d'un contestataire bourgeois. Nous sommes, parmi les victimes, 66 % à provenir d'un milieu ouvrier. Sans cette aide, nous n'aurions pas accès aux études supérieures.

De plus cette décision sera effective en cours d'année. Tout comme l'impôt rétroactif, les gens qui auront planifié leur budget en fonction de cette aide écopent et certains devront abandonner leurs études et rembourser leurs prêts. C'est une décision qui démontre un manque flagrant de transparence et d'éthique et dont seront victimes un grand nombre d'étudiants et d'étudiantes du Québec.

J'invite donc par la présente les étudiants et les étudiantes à se mobiliser au début de la session d'automne et à exiger du présent gouvernement de rétablir la réglementation officielle sur laquelle nous avions basé notre budget ou d'en faire, pour le Parti québécois une condition à l'obtention de notre vote.

Marc Thibeault
Étudiant à l'UQAM
Montréal, 22 août 1994



O P I N I O N

Un tiens vaut mieux...

ALEX K. PATERSON
L'auteur a participé à tous les débats constitutionnels depuis 1980, comme membre du Comité national pour le «non» en 1980, puis pour le «oui» en 1982; il était membre du groupe en faveur de l'Accord du lac Meech en 1990; il a été président du Conseil des gouverneurs de l'Université McGill jusqu'en 1994 et est maintenant président du Comité directeur du Centre hospitalier de l'Université McGill.

Dans la seconde partie de la campagne, la majorité des électeurs semblent être partagés au moins en quatre groupes: les séparatistes convaincus, les fédéralistes convaincus (qui ont probablement tous décidé de leur vote il y a des mois), les indécis et ceux qui sont normalement fédéralistes mais envisagent de voter pour le Parti québécois.

Ce dernier groupe comprend des personnes aux prises avec un dilemme. Elles ne souhaitent pas la séparation du Québec, mais ne peuvent en toute conscience voter pour un parti qui leur semble fatigué et dépourvu d'idées nouvelles après deux mandats successifs.

Pour justifier le choix d'un parti consacré à couper le Québec du Canada, on convainc ces Québécois que ce choix ne comporte pas de risques. Pourquoi? Ils croient ne courir aucun risque en tentant de renouveler l'expérience de 1980, c'est-à-dire élire le Parti québécois pour ensuite le faire échouer au référendum. Cette position est-elle défendable?

Certains sont venus appuyer cette position, superficiellement, en nous assurant que le simple fait d'élire un gouvernement péquiste ne provoquerait pas une crise économique. Cette affirmation, qui aurait été premièrement avancée par la Banque Royale, puis par la Conférence Board du Canada et finalement par une banque d'investissement de New York, reposait sur l'hypothèse qu'une victoire électorale du Parti québécois serait suivie d'une défaite référendaire. Toutes les prévisions ont été formulées en supposant que le Canada demeurerait uni.

À part les prévisions théoriques et

quelque peu spéculatives des économistes, la question que doivent trancher les fédéralistes hésitants est vraiment la suivante: la probabilité d'une séparation est-elle plus forte si le Parti québécois forme le gouvernement?

Il n'est pas nécessaire d'être économiste, politologue, ni sondeur pour répondre à cette question. Le pouvoir de formuler «la question» du référendum et de fixer les règles de la campagne confèrera au gouvernement un avantage stratégique certain qui, allié à la possibilité d'utiliser la machine bureaucratique pour faire de la propagande afin de persuader en un an la population d'opter pour la souveraineté, fait pencher la balance du côté de la souveraineté.

Finalement, si nous élisons un parti qui a comme mission de prouver que le fédéralisme ne fonctionne pas, les négociations normales qui doivent avoir lieu entre les deux systèmes de gouvernement d'un système fédéral ne tarderont pas à échouer. Il semblera alors, effectivement, que le fédéralisme est impraticable.

Pourquoi donc le Parti québécois n'a-t-il pas remporté le référendum de 1980, bien que ce soit lui qui ait formulé la question, déterminé les règles du jeu et contrôlé les organes de la bureaucratie?

Il pourrait y avoir plusieurs réponses à cette question, mais il est clair que le gouvernement péquiste de 1976 savait qu'il n'avait pas le mandat de provoquer une séparation sans qu'il ait un remariage immédiat.

De plus, le gouvernement de René Lévesque était préoccupé par l'introduction de la Charte de la langue, la réforme électorale et les programmes sociaux. Ces questions ne semblent pas préoccuper le Parti québécois de Jacques Parizeau. L'objectif du chef actuel a toujours été de créer un nouveau pays et cet objectif ne fait l'objet d'aucune condition, qu'il s'agisse d'association, de nouvelles ententes avec le reste du Canada, de conseil national de ministres ou d'autres questions discutées par le passé.

Quelle que soit la façon dont on lit et interprète les déclarations de

MM. Parizeau, Bouchard, Landry et Le Hir sur la première étape suivant une élection éventuelle du Parti québécois, on sait que cette équipe a déclaré très clairement qu'elle visait la souveraineté avant la fin de l'année. En effet, la plate-forme électorale du PQ prévoit l'amorce du processus d'enclenchement avant même le référendum.

Nous pouvons donc conclure que ceux qui souhaitent que le Québec continue de faire partie du Canada ne peuvent pas élire le Parti québécois sans courir de risques considérables.

Comment donc régler l'autre dilemme des fédéralistes, qui affirment que lorsque nous appuyons le fédéralisme, par le passé, nous pouvons toujours nous réserver le droit d'apporter des modifications à la Constitution, alors qu'à leur avis, toute possibilité de modification a disparu avec l'échec des Accords du lac Meech et de Charlottetown?

Je crois sincèrement qu'un vote en faveur du PQ n'encouragera pas le reste du Canada à négocier un renouvellement de la Constitution. Au contraire, on se rendra rapidement compte du manque de volonté et d'intérêt du nouveau gouvernement du Québec pour le renouvellement de la fédération, de sorte qu'aucune discussion n'aura lieu.

Par contre, un gouvernement libéral qui se satisferait trop longtemps du *statu quo* constitutionnel serait condamné par les électeurs québécois à une défaite probable avant la fin du siècle. A mon avis, un gouvernement libéral, de même que le reste du Canada, devra reprendre les négociations constitutionnelles s'il ne veut pas que l'effet domino soit enclenché et provoque la destruction du pays.

A ceux qui disent vouloir bénéficier des avantages d'un passeport canadien, vivre sous les drapeaux du Québec et du Canada et trouver leur épanouissement linguistique et culturel au sein de la Confédération, je ne peux que recommander de tout bien considérer avant de voter pour le Parti québécois aux prochaines élections. Il se peut cette fois qu'en voulant se défaire d'eux, on se défasse en même temps du pays!

À P R O P O S

... du temps qu'il fait

Bien que les changements de température au cours de ce siècle aient été conformes aux prévisions touchant le réchauffement climatique mondial, ils sont cependant demeurés dans les limites de la variabilité naturelle.

Des événements comme l'éruption du volcan Pinatubo peuvent avoir un effet perceptible sur le climat, y compris un abaissement des températures. Le phénomène

d'oscillation australe El Niño, qui se produit à peu près deux fois tous les dix ans, entraîne une baisse temporaire de la température moyenne mondiale et une augmentation du nombre de tempêtes à l'échelle du globe.

Environnement Canada, Service de la conservation de l'environnement

LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910

Directrice LISE BISSONNETTE

Rédacteur en chef BERNARD DESCÔTEAUX

Directeur délégué à l'administration FRANÇOIS THOUIN

Directeur de l'information BENOÎT AUBIN

Directeurs adjoints de l'information PIERRE BEAULIEU, ROCH CÔTÉ

Rédacteurs en chef adjoints JEAN-ROBERT SANSFAÇON, CHRISTINE HOUDE

2050, rue de Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec) H3A 3M9. Tél.: (514) 985-3333

F A I S C E Q U E D O I S

IDÉES

SANTÉ

Pour un vrai débat

On discute beaucoup de la réduction des coûts mais peu des moyens à prendre pour améliorer la santé de la population

RICHARD LESSARD, M.D.

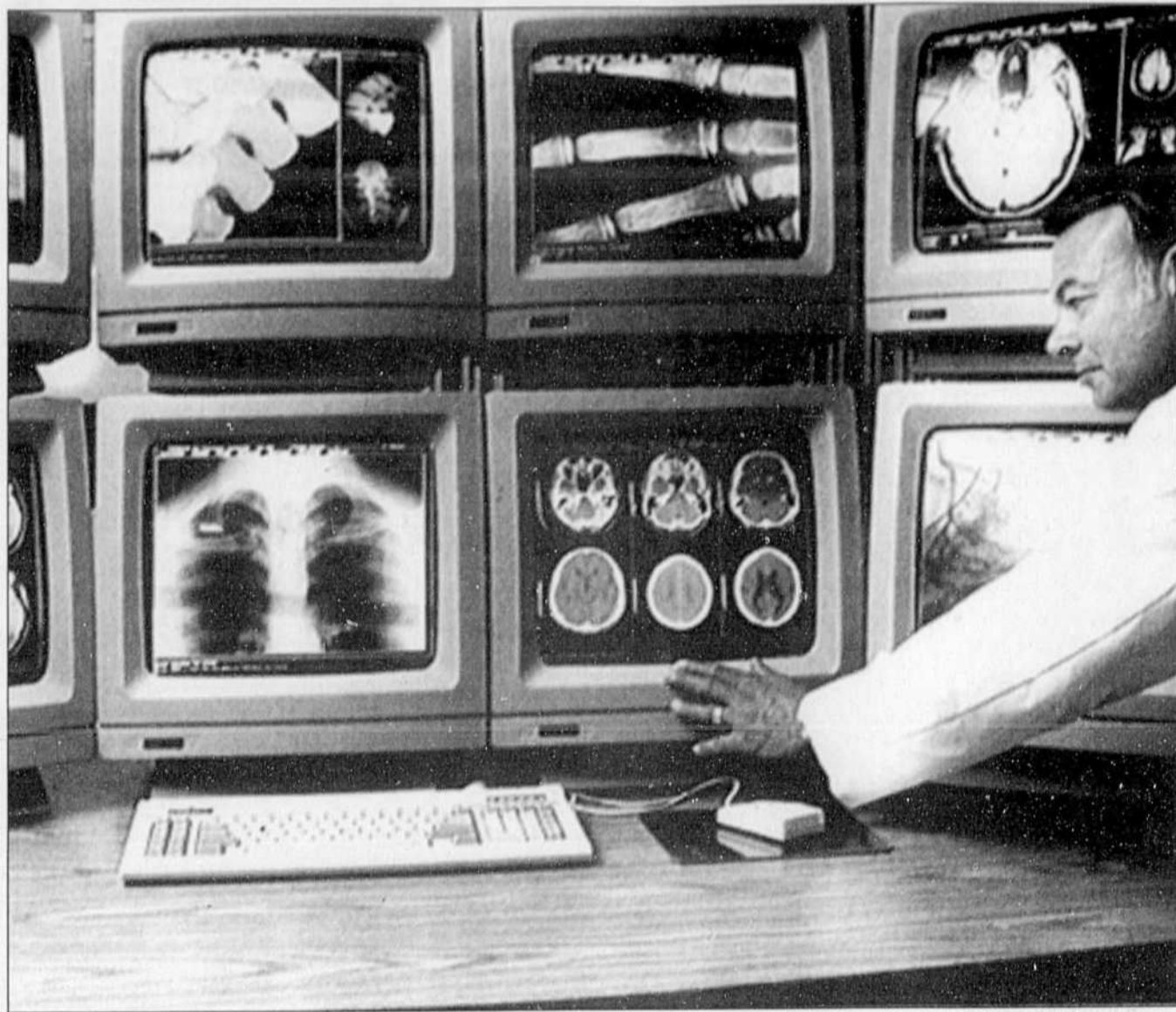
Directeur de la santé publique
Régie régionale de la santé et des
services sociaux de Montréal-Centre

La réforme des services de santé et des services sociaux et les modifications qu'elle laissait envisager sont d'une importance capitale pour les Québécois. La période électorale actuelle devrait être un moment privilégié pour tenir les débats sociaux sur les questions majeures concernant l'avenir du système de santé. Malheureusement, depuis le début de la campagne, le débat n'a guère porté que sur le paradoxe opposant l'objectif de réduction des coûts du système (13 milliards \$, soit 9,7 % du PIB) à celui de l'amélioration des services dispensés, et non sur les moyens à prendre pour améliorer la santé de la population. Pourtant, le Québec est rendu plus loin! Il dispose déjà d'une politique de la santé et du bien-être et s'est déjà engagé dans un premier processus de changement, celui de la décentralisation régionale. On serait donc en droit de s'attendre à ce que les débats aient pour toile de fond les principaux éléments de la réforme en cours et abordent franchement les épineuses questions que sont la rationalisation des coûts du système, les difficultés de la concrétisation du virage préventif par les services de santé et des services sociaux, de même que l'incapacité du système de santé de faire face seul à des problèmes nouveaux et en pleine croissance.

La rationalisation des coûts: les vraies questions

La mise en place du régime d'assurance-maladie du Québec en 1970, associée à un contexte de croissance économique (contexte généralement bénéfique pour la santé de la population) a contribué à améliorer grandement et rapidement l'état de santé des Québécois. Depuis ce temps, le développement fulgurant des technologies médicales et leur accessibilité quasi sans restriction ont amené la population à croire que l'amélioration de l'état de santé dépendait essentiellement du développement de services accessibles. Paradoxalement, les nouvelles connaissances scientifiques, notamment dans le champ de la santé publique, ont démontré hors de tout doute qu'on peut véritablement agir pour améliorer la santé de la population par des moyens autres que la multiplication des services curatifs.

En ce qui concerne la rationalisation des coûts des services assurés, la vraie question à se poser ne devrait-elle pas être la suivante: est-ce que les sommes investies dans le budget annuel de la santé génèrent des résultats satisfaisants en matière d'amélioration de la santé et du bien-être de la population? Il est fort possible que nous n'en ayons pas vraiment pour notre argent. En fait, tout se passe comme si le système de santé québécois, confronté à ses nombreux problèmes dont celui des coûts en croissance, se retrouvait devant deux avenues diamétralement opposées. Dans un cas, la maladie est une situation si grave qu'il faut tout faire pour la soulager (même si



Le développement fulgurant des technologies médicales et leur accessibilité quasi sans restriction ont amené la population à croire que l'amélioration de l'état de santé dépendait essentiellement du développement de services accessibles.

les remèdes proposés relèvent souvent plus de l'art que de la science) et ce, sans égard aux coûts. Dans l'autre cas, compte tenu de l'impératif de rationalisation, on ne peut prodiguer que les soins et les services qui ont scientifiquement démontré leurs effets bénéfiques sur la santé, et on doit désassurer le reste. Ce sont là des questions lourdes de conséquences qui devraient être publiquement débattues par ceux et celles qui, après le 12 septembre, auront à faire ces choix et à en gérer les effets.

L'investissement dans la prévention

L'orientation préventive se retrouve au cœur même du projet de réforme. Cette orientation place le citoyen au centre de la réforme et reconnaît que la santé ne se limite pas seulement au traitement des maladies. Elle fait appel à de multiples secteurs d'activité: le développement économique, les politiques sociales, les loisirs et la culture, l'environnement, le milieu municipal... Le projet de réforme mise sur l'orientation préventive pour réduire l'incidence des problèmes de santé, et par voie de conséquence, pour apporter un premier contrôle indirect de la demande de services. Les exemples abondent pour illustrer l'efficacité de l'approche préventive: le rapport Bouchard, *Un Québec fou de ses enfants*, en présentant un grand nombre; les effets positifs attendus de la récente décision gouvernementale d'adopter un programme d'immunisation universelle contre l'hépa-

te B, le dépistage du cancer du sein par la mammographie, la prévention de l'usage et la cessation du tabac, l'amélioration de la nutrition chez les personnes défavorisées, les programmes d'assainissement et d'amélioration de la qualité de vie au travail.

L'effet de la prévention sur l'amélioration de l'état de santé de la population et sur les coûts ne peut cependant s'exercer et se mesurer que si elle se situe dans un contexte intersectoriel, un contexte que le cloisonnement actuel des juridictions empêche d'émerger. D'un côté, le discours véhiculé par la politique de la santé et du bien-être invoque l'approche préventive comme outil d'amélioration de l'état de santé de la population et de la réduction de la demande de services. De l'autre, on limite jusqu'à maintenant l'action pleine et entière des régions en matière de prévention par une décentralisation encore incomplète des pouvoirs.

Des problèmes nouveaux

Le Québec a connu de profonds changements sociaux au cours des 20 dernières années. Le vieillissement de la population, la transformation des familles et la croissance des divorces, l'augmentation de la pauvreté et le chômage chronique décollant des récessions économiques sont venus modifier le mode de vie des Québécois. Ces bouleversements sociaux ont généré de nouvelles morbidités et avec elles, de nouveaux besoins.

Les prochains élus auront à faire

preuve de courage politique. L'une des premières questions cruciales qu'ils auront à trancher concerne le développement des services assurés: le Québec doit-il continuer à développer des services de santé tous azimuts ou prioriser l'accessibilité à des soins et services qui ont scientifiquement démontré leur efficacité?

Nos élus devront travailler à initier des mesures et des programmes susceptibles de générer des conditions économiques et sociales favorables à la santé et au bien-être. Cela implique également une révision en profondeur d'un bon nombre de politiques établies, notamment en vue de contrer la pauvreté et le chômage chronique.

Nos élus devront en outre poursuivre l'implantation de la réforme des services de santé et des services sociaux et concrétiser les orientations énoncées en 1992 dans le document *La politique de la santé et du bien-être*. En effet, la politique mettait de l'avant des objectifs de santé mesurables, tangibles et mobilisateurs pour les intervenants concernés, et des stratégies d'action susceptibles de réduire significativement l'incidence des problèmes de santé.

Finalement, nos élus devront avoir le courage d'amorcer franchement et résolument le virage «préventif» en consacrant des sommes significatives aux activités de prévention, de promotion de la santé de même qu'aux mesures de protection de la santé qui ont nettement fait leurs preuves.

Statut politique du Québec

Lucien Bouchard est-il prêt à jouer son rôle?

LUC PROVOST

Candidat de l'Action démocratique
dans la circonscription de Bourget

Depuis environ quatre ans, Lucien Bouchard a été la figure dominante de la politique au Québec, voire au Canada. Son charisme et son courage lui ont valu de nombreux appuis qu'il a habilement transformés en votes lors du dernier scrutin fédéral. Dans le contexte de la présente campagne au Québec et dans la perspective d'un probable rendez-vous référendaire, il est important de poser la question du sens à donner à son action politique. Plus précisément, est-ce que Lucien Bouchard jouera le rôle clé qui est à sa portée pour résoudre le problème du statut politique du Québec?

Le rassembleur

En s'opposant au rapport Charest en 1990, qui visait à rendre les Accords du lac Meech acceptables aux yeux des leaders du *Rest of Canada*, et en démissionnant du gouvernement conservateur sur la base de cette opposition, Lucien Bouchard est devenu pour quelque temps le symbole du renouveau politique au Québec. Avec ces gestes historiques, il nous a amenés à le percevoir comme le rassembleur des souverainistes, en quelque sorte l'héritier de René Lévesque. Dans cette optique, la Commission Bélanger-Campeau lui a permis de tirer son épingle du jeu. En effet, pendant les travaux de la Commission, il a formé le groupe des non-alignés lui permettant de se situer au-dessus des positions radicales et conflictuelles défendues par la plupart des représentants des partis établis. Sans lui, on peut se demander si les coprésidents auraient réussi à proposer, comme ils l'ont fait, une démarche qui respectait toutes les options de renouveau constitutionnel. Fort de cette performance, il a poursuivi sur cette lancée jusqu'au référendum canadien de 1992 où il a formé avec Jacques Parizeau et Jean Allaire une équipe victorieuse à la tête des forces du «non».

Le jeu des alliances avec le Parti québécois

En 1992, au lendemain de la victoire du NON au référendum et à moins d'un an des élections fédérales, Lucien Bouchard avait un urgent besoin de ressources afin de faire du Bloc québécois une véritable machine électorale. Du point de vue organisationnel, un rapprochement avec le Parti québécois de Jacques Parizeau était salutaire. Dans un temps record, le BQ a réussi à s'organiser pour bénéficier d'une conjoncture favorable et devenir l'Opposition officielle, faisant élire pas moins de 54 députés à la Chambre des communes. Pour le PQ, qui compte maintenant sur le retour de l'ascenseur, l'opération sera sans doute très payante le jour du scrutin. Par contre, nous devons nous demander quelles seront les conséquences de ce jeu d'alliances sur le statut politique du Québec?

Le statut politique du Québec

En exerçant un contrôle serré sur le BQ, le PQ pousse Lucien Bouchard à se présenter publiquement comme un grand ami de Jacques Parizeau et à défendre sur toutes les tribunes le même discours que lui. Comme le chef du PQ, Lucien Bouchard serait devenu séparatiste. Or, toute personne sérieuse sait que l'indépendance pure et dure véhiculée par Jacques Parizeau a très peu de chances de recevoir l'appui nécessaire de la population lors d'un référendum. En se liant de la sorte au PQ de Jacques Parizeau, qui préconise la voie conflictuelle d'un référendum portant sur un mandat de rompre de façon unilatérale le lien fédéral, Lucien Bouchard risque fort de se couper du courant souverainiste qui est le sien et qui, à l'instar de René Lévesque, voit plutôt le référendum comme un moyen de forcer une négociation d'égal à égal avec notre partenaire canadien. Il serait très dommage qu'en poursuivant sur cette voie Lucien Bouchard associe son nom à une défaite qui compromettrait une fois de plus les chances du Québec d'accéder au statut d'État national.

Le rôle clé

Réussira-t-il à se refaire une image de rassembleur après s'être engagé si activement auprès du PQ pendant la présente campagne électorale? S'il arrivait à réorienter son action politique dans ce sens, il nous est permis de croire à un résultat référendaire positif et porteur d'avenir pour le Québec et le Canada. Cela ouvrirait la porte à des négociations inédites et, par voie de conséquence, permettrait à Lucien Bouchard de jouer le rôle clé, qui semblait jusqu'à récemment être le sien, pour résoudre le problème du statut politique du Québec.

Jeunes du Québec, jouez-leur un tour!

JACQUES HÉBERT
Sénateur

Dans les années 1970, les jeunes du Québec formaient l'avant-garde du Parti québécois, les troupes de choc du séparatisme. Ça n'est plus vrai en 1994. Les jeunes d'aujourd'hui se méfient des apprentis sorciers qui veulent les précipiter dans une folle aventure.

Par exemple, les jeunes n'acceptent plus que leurs chanteurs et leurs poètes les emmerdent avec des rengaines sur «le grand jour de l'indépendance» et autres fariboles. Ils en ont assez de voir des drapeaux que, jadis, on leur faisait agiter fébrilement dans les grands défilés conduits par les chefs séparatistes, de vieux bourgeois qui laissent tomber la veste pour avoir «l'air jeune»... avant d'aller la remettre dans leur BMW qui suivait dans une rue voisine. Dès que la tivi avait son plein d'images!

Jeunes citoyens du monde

Nos jeunes aiment profondément le Québec, mais ils aiment aussi le Canada, comme tous les sondages le confirment, ils aiment toute l'Amérique, de la Terre de Baffin jusqu'à la Terre de Feu, ils aiment la terre entière. Ils rêvent d'être les citoyens du monde qui se sentent parfaitement chez eux à Chicoutimi, à Vancouver, à Paris, à Mexico ou à New-Delhi.

Ils ont du pain sur la planche, ceux qui voudraient les convaincre de renoncer au Canada, ce pays qui fait rêver des millions d'êtres humains en quête d'une terre de liberté, ce pays que les Nations unies ne cessent de proclamer le coin du monde où la qualité de vie est la meilleure, l'un des sept pays les plus riches du globe, membre à la fois de deux grandes familles humaines: la

francophonie et le Commonwealth.

Pourquoi les jeunes voudraient-ils brader tout cela, et se retrouver dans un pays rétréci, où les pauvres ne seraient sûrement pas moins pauvres, mais où une poignée de petits bourgeois ambitieux auraient plus de pouvoir? Ils ne sont pas fous! Mais on les a écoeuvrés de la politique à un point tel qu'ils ne veulent plus rien savoir.

Le choix nécessaire

Ah! Je comprends les jeunes d'éprouver des réticences à l'endroit du «vieux» Parti libéral du Québec: j'en ai aussi, croyez-moi! Mais ces réticences devraient fonder devant un parti renouvelé en profondeur, dont 76 des 125 candidats sont des femmes et des hommes neufs, et dont 16 ont moins de 35 ans.

C'est le Parti québécois qui est devenu un parti de vieux, qui a même sorti de son grenier poussiéreux des hommes d'une autre époque, genre Camille Laurin et Denis Lazure.

Ce parti de vieux est tôt devenu un vieux parti, éperdument accroché à de vieux concepts dépassés: les théories économiques des années 1950, l'État-Nation, centré sur une langue et une ethnie: une aberration qui remonte au XVIII^e siècle! Ailleurs, dans le monde civilisé, on a compris que la vraie liberté est celle qu'on assure à tous les citoyens, sans tenir compte de leur langue, de leur religion, de la couleur de leur peau. Quelques malheureux pays en doutent encore: cela nous a donné le Rwanda et la Bosnie!

En dépit de leurs réticences, les jeunes du Québec opteront pour le Parti libéral parce qu'il est le plus rajeuni des vieux partis, parce que son chef est un homme intègre et jeune, qui a les deux pieds sur terre: «La véritable indépendance, dit Daniel Johnson, celle des citoyens, passe par l'emploi.» Voilà! Tout le reste n'est que littérature surannée et rêves fumeux.

L'incroyable pouvoir

Mes amis, chers jeunes du Québec, comme vous devez en avoir marre de ces grands chefs séparatistes, tellement avides de pouvoir qu'ils n'hésitent pas à mettre en veilleuse leur option indépendantiste dès que les sondages leur apprennent qu'un minimum de courage leur ferait perdre des votes!

La seule façon vraiment efficace de leur faire savoir ce que vous pensez d'eux, c'est d'exercer votre droit de vote de 12 septembre, de faire mentir tous les sondages, de confondre tous les oracles de la presse. Vous contrôlez le quart des votes. Aïe! Ce n'est pas rien! Compte tenu du faible écart entre les deux partis, vous avez entre vos mains le pouvoir absolu de décider du résultat de cette élection.

De façon générale, vous le savez encore mieux que moi, les politiciens se soucient peu de la jeunesse, parce qu'elle est totalement désorganisée, qu'elle n'a ni cadres ni leader, parce qu'elle est sans voix. Ils font la cour aux personnes du troisième âge, aux gens d'affaires, aux syndiqués, à tout le monde sauf aux jeunes, cette quantité négligeable.

En ce moment même, à quelques jours des élections, vous êtes le dernier de leurs soucis. Alors, pourquoi ne pas jouer un sacré tour à l'intolérance, le 12 septembre, en faisant basculer le vote du côté de l'ouverture sur le monde, en criant «Non!» à ceux qui veulent détruire le Canada entraîner le Québec dans une entreprise absurde qui, au mieux, limitera vos horizons et, au pire, compromettra votre avenir qui n'est pas déjà si rose?

Ah! Alors, on s'en souviendrait longtemps de 1994, l'année où les jeunes du Québec auraient décidé de dire merde aux fabricants de rêves cauchemardeux!

L'ÉQUIPE DU DEVOIR

LA RÉDACTION Journalistes: à l'information générale et métropolitaine: Sylvain Blanchard, Paul Cauchon, Jean Chartier, Louis-Gilles Francoeur (environnement), Kathleen Lévesque, Caroline Montpetit, Bernard Morier, Isabelle Paré, Guy Taillefer (adjoint au directeur de l'information); Jean-Pierre Legault (responsable des pages thématiques), Diane Précourt (pages éditoriales); Martin Ducloux et Désirée Szucsany (relecteurs); Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographes); à l'information culturelle: Michel Bélaïr (responsable), Stéphane Baillargeon, Roland-Yves Carignan, Pierre Cayouette (livres), Paule des Rivières, Marie Laurier, Robert Lévesque, Odile Tremblay; à l'information économique: Gérard Bérubé (responsable), Robert Dufresne, Claude Lévesque, Serge Truffaut, Claude Turcotte; à l'information internationale: Jocelyn Coulon (responsable), François Brousseau (éditorialiste), Antoine Char, Sylviane Tranière, Clément Trudel; à l'information politique: Pierre O'Neill, Jean Dion (correspondant parlementaire à Ottawa), Gilles Lesage (correspondant parlementaire et éditorialiste à Québec), Michel Venne (correspondant parlementaire à Québec); Serge Chapeau (cartooniste); à l'information sportive: Yves d'Avignon; Denise Babin, Marie-Claude Petit (commis), Marie-Hélène Aharie (secrétaire à la rédaction). LA DOCUMENTATION: Gilles Paré (directeur); Manon Scott, Serge Laplante (Québec), Rachel Rochefort (Ottawa). LA PUBLICITÉ: Lucie Pinsonneault (directrice), Yves Williams (superviseur, Anis publicités et annonces classées), Jacqueline Avril, Daniel Barbeau, Jean de Billy, Brigitte Cloutier, Gylaine Côté, Marilène Côté, Johanne Guibeau, Jean-Yves Guilbert, Sylvie Hanna, Christiane Legault, Micheline Ruelland, Monique Verreault (publicitaires); Sylvie Laporte, Pierrette Rousseau, Micheline Turgeon, Olivier Zuida (commis); Michèle Bouchard (secrétaire). L'ADMINISTRATION: Henry Riéd (directeur), Nicole Carmel (coordonnatrice des services comptables); Florine Cormier, Céline Furoy, Jean-Guy Lacas, Nathalie Perrier, Danièle Ponton, Danielle Ross, Linda Thériault (adjointe à l'administration). LE MARKETING ET SERVICE À LA CLIENTÈLE: Christianne Benjamin (directrice), Johanne Brien (secrétaire), Manon Blanchette, Monique L'Heureux, Lise Lachapelle, Rachelle Leclerc-Venne. LA PROMOTION ET LES RELATIONS PUBLIQUES: Guy-Renaud Kirouac (directeur). LA PRODUCTION: Marie-France Turgeon (directrice de la production), Richard DesCormiers (responsable du système informatique), Johanne Brunet, Danielle Cantara, Caroline Des Rosiers, Lynda Di Cesare, Marie-Josée Hudon, Michael Schneider, Christine Vaillant. LE CONSEIL DU DEVOIR INC. Pierre Bourgie (président), LA FONDATION DU DEVOIR: Marcel Couture (président), Roger Boisvert (vice-président et directeur général).

ACTUALITÉS

VATICAN Au pas de charge

SUITE DE LA PAGE 1

introduite l'an dernier sous la forte pression de l'Église, j'assure que le Vatican n'acceptera aucun compromis. Je demande aux délégués (officiels) d'aller de l'avant dans leurs travaux, car le Vatican ne s'arrêtera jamais», selon elle.

Au nom des ONG des pays latino-américains, la chilienne Amparo Claro a demandé, quant à elle, «un accord (sur l'avortement) le plus vite possible. Nous ne voulons pas que cette Conférence se consacre uniquement à cette question, mais le Vatican retarde le compromis alors que les femmes continuent de mourir», a-t-elle dit.

«Nous souhaitons que cette Conférence puisse améliorer les services sanitaires et la qualité de la vie des femmes. C'est pourquoi la question du déblocage des ressources est

extrêmement importante», a-t-elle ajouté.

Paolina Vidale, également du Chili, a mis l'accent sur «l'importance primordiale» de l'éducation sexuelle des adolescents dans son pays. «Nous avons chaque année 40 000 grossesses d'adolescentes, ce qui constitue 38 % des naissances annuelles», a-t-elle affirmé, attribuant ce taux élevé à l'absence d'éducation sexuelle et au manque d'accès aux moyens contraceptifs.

Pour Charito Basa, des Philippines, le problème se pose différemment. «D'autres sujets, comme les problèmes des travailleurs émigrés et des réfugiés, ont été laissés de côté, à cause du Saint-Siège», a-t-elle regretté.

Travaillant elle-même comme domestique en Italie, Mlle Basa a affirmé que «la majorité des travailleurs immigrés sont des femmes, victimes

d'une triple discrimination: parce que femmes, parce que pauvres et parce qu'appartenant à des races considérées comme inférieures».

La solidarité universelle des femmes ne lui semble pas évidente: «Nous continuons à contribuer à la libération des femmes du nord en les déchargeant des tâches domestiques», a-t-elle déploré.

Charito Basa a souligné le lien existant, selon elle, «entre migration et avortement». «En Italie par exemple, a-t-elle dit, 70 % des avortements ont été pratiqués l'an dernier sur des femmes immigrées. Elles n'ont pas le choix, puisqu'elles sont licenciées si elles se retrouvent enceintes.»

La Nigériane Rakiya Ahmed a quant à elle solennellement lancé «l'avortement, c'est mon droit», avant d'entrer dans le débat politique. «Nos dirigeants adoptent des

politiques qui nous amènent des guerres, des famines et des maladies, et on ne doit pas les laisser parler pour nous», a-t-elle dit.

Enfin, au nom des ONG européennes, la néerlandaise Fenker Raso a affirmé que la femme «doit bénéficier de l'un des droits de l'homme essentiel, celui de décider de son corps et de sa vie».

Travaux au pas de charge

Après s'être lo... guement attardés durant les trois premiers jours de la conférence officielle sur cette question de l'avortement, les délégués se sont efforcés hier de regagner une partie du terrain perdu, afin de reprendre aujourd'hui les discussions sur l'avortement.

Les délégués, qui avaient annoncé en début de soirée la tenue d'une séance de nuit pour la première fois depuis le début des travaux, lundi,

l'ont finalement annulée.

En fin d'après-midi, la secrétaire générale de la Conférence, la Pakistanaise Nafis Sadik, avait estimé qu'«à ce stade, six à sept chapitres auraient déjà dû être terminés». «Je ne peux qu'appeler les délégués à faire vite», a-t-elle ajouté. La Conférence doit s'achever mardi prochain.

C'est seulement mercredi, après avoir confié le texte sur l'avortement à un comité restreint chargé de faire progresser les discussions à ce sujet avant la reprise de son examen aujourd'hui en grande commission, que les délégués avaient terminé un premier chapitre du document préparatoire qui en compte 16. Il s'agissait du chapitre neuf, qui porte sur la répartition de la population, l'urbanisation et les migrations internes.

Jeudi, les délégués ont finalisé au pas de charge plusieurs autres chapitres, parmi lesquels le 3 (popula-

tion et développement durable), 6 (accroissement et structure de la population), 10 (migrations internationales), 11 (développement et éducation), 12 (technologie et développement), et 14 (coopération internationale et financement).

«Il reste à traiter d'ici la fin de la Conférence les chapitres 4, 7 et 8 — comportant le fameux paragraphe 8.25 sur l'avortement — et quelques éléments du chapitre 5», a précisé ce délégué.

Le dernier chapitre porte sur la famille et la rédaction du texte ne satisfait pas les pays qui pratiquent la polygamie. Le chapitre 4, qui traite de l'égalité entre les sexes, soulève également des critiques de pays musulmans sous sa forme actuelle. Quant au 7, il est consacré à une autre question sensible: les droits en matière de procréation et la planification familiale.

DUCHARME Pas sorteux

SUITE DE LA PAGE 1

Hier, donc, l'apparition de cette nouvelle photo de Ducharme était l'événement du jour, et le patron de Gallimard à Montréal, Rolf Puls, se disait fier de pouvoir la remettre à la presse montréalaise, comme la maison Gallimard à Paris venait de le faire pour la presse française dont les grands hebdomadaires consacrent ces jours-ci des pages à l'auteur de *Va savoir*.

C'est une photo prise par l'amie de l'écrivain, Claire Richard, il y a 10 ans, en 1984, alors qu'il avait 43 ans. Tous les deux étaient allés à Prévest, dans les Laurentides, pour revoir une maison qu'ils avaient habitée longtemps dans les années 70. C'est l'hiver, la journée est claire et le ciel blanc. Avec un petit appareil de rien du tout, Claire Richard a suggéré à son camarade de la photographeur,

pour le souvenir. Ducharme s'y est prêt simplement. Sa chienne Blaze, qui est morte depuis, se tient à son côté mais ne regarde pas l'objectif car elle reluke derrière eux le chien du voisin qui s'appelle Mitsi.

C'est Claire Richard qui m'expliquait hier les circonstances et détails de cette photo que Ducharme a lui-même décidé de livrer aux médias. Une fois que Ducharme lui a appris au début du printemps dernier qu'il venait de terminer un roman, et ça en empaquetant le manuscrit de *Va savoir* pour l'expédition chez Gallimard — «C'est toujours comme ça, me dit-elle, je n'en sais pas plus que vous, je ne sais rien du travail qui avance et je ne lis pas le manuscrit» —, il lui a dit un peu nonchalamment qu'il songeait, pour faire plaisir, et puis parce que la photo trop vue à près de 28 ans,

d'envoyer peut-être chez Gallimard une nouvelle photo...

«On a réuni sur la table les photos existantes, il y en a certaines avec sa mère, mais il n'y en a pas beaucoup de lui seul et pas des très récentes. On s'est vite entendus sur celle-là, la seule où on le voyait en pied, car c'est ce qu'il voulait, une photo où on le voit au complet.»

Cette photo, c'est la plus récente qui existe. Depuis quatre ans, Réjean Ducharme est plus secret encore, il ne voit plus ses amis, les rares proches comme Gerald Godin et Pauline Julien, ou Charlebois. Selon Claire Richard, Ducharme se fait de plus en plus seul.

Cette solitude plus grande — dans laquelle il a développé une œuvre en art visuel sous le pseudonyme de Roch Plante, des tableaux faits de mille objets ramassés dans ses pro-

menades — correspond sans doute à cette nouvelle période de création littéraire qui a débuté à la fin des années 80 après ce long silence de 76 à 90 où l'on croyait son œuvre close. La sortie de *Va savoir*, la qualité exceptionnelle de ce roman que l'équipe de Gallimard à Paris considère comme son meilleur titre de la rentrée, fait du nouveau Ducharme, celui des années 90, un écrivain à redécouvrir. Un écrivain majeur qui reprend la plume.

Mais un écrivain qui tient le pari profond de demeurer comme individu dans le champ du privé, invisible derrière son œuvre, et qui n'apparaîtra jamais en public, dut-il refuser d'aller chercher le Nobel de littérature à Stockholm!

Au Québec, la sortie de *Va savoir* le 19 août dernier est d'ores et déjà un succès de librairie. Le premier tir-

rage de 8000 copies s'est enlevé le temps de le dire, et on en est au troisième tirage de même importance, nous apprend le directeur commercial de DMR, M. Gerald Lefebvre. A Paris, le livre vient tout juste de sortir et la publication des «papiers» ces jours-ci dans le *Nouvel Observateur*, *Le Monde* et *Libération* devrait aider le titre à décoller.

M. Lefebvre signale qu'en 1990, *Déjà* s'était bien envolé en France dès les premiers jours, à cause de l'effet «retour» de Ducharme. Au total, ce titre de 1990 s'est vendu, dit-il, «à plus de 25 000 exemplaires, autant en France qu'ici au Québec». Lui et Rolf Puls croient fermement que *Va savoir* va battre ces chiffres — mais Ducharme n'est pas un auteur très grand public, ça demeurera en deça des 100 000 exemplaires — et l'on croit aus-

si que *Va savoir* fera sans doute son chemin vers les jurys littéraires de l'automne.

Selon Rolf Puls, les gens de chez Gallimard considèrent le roman de Ducharme comme «un des grands livres parus cette année, et le livre Gallimard le plus important de la rentrée».

Le jury Goncourt a publié une sélection de 18 candidats cette semaine, dans laquelle le nom de Ducharme n'apparaît cependant pas. Selon Rolf Puls, cette première sélection de la rentrée n'est pas trop significative. Il y en aura deux autres d'ici la remise du prix chez Drouart le 14 novembre. A Paris, le livre sera lancé officiellement le 21 septembre à la FNAC des Ternes, avec une lecture de textes faite par les comédiens Markita Boies et Robert Lalonde.

SONDAGES Confiance

SUITE DE LA PAGE 1

des Québécois à la thèse de la souveraineté.

Pour sa part, l'éditeur Claude Masson de *La Presse* a refusé de blâmer la maison CROP. «On a confiance en la maison CROP. Si elle a fait une erreur et qu'elle est prouvée, cette erreur-là, on verra ça lundi soir. Là on prendra les mesures appropriées par la suite.»

Le Devoir aussi continuera de faire confiance à sa maison de confiance. Le rédacteur en chef, Bernard Descôteaux, fait valoir que la dernière enquête de Sondagem correspond aux sondages réalisés par toutes les

autres firmes de sondages, sauf CROP. Il rappelle que *Le Devoir* a choisi de travailler avec Sondagem parce que «la rigueur méthodologique» de cette maison est notable et que sa façon d'établir son échantillon est supérieure à celle de ses concurrents. Enfin, M. Descôteaux rappelle que le personnel spécialisé de Sondagem est riche d'une longue expérience acquise dans des maisons de sondage réputées comme Sorecom et le Centre de sondage de l'Université de Montréal.

Le sondage de CROP a fait hier les frais de la conversation, non seulement dans les salles de rédaction, dans la rue, dans les émis-

sions de tribunes téléphoniques, mais également dans l'entourage des chefs politiques. C'est en réponse aux questions des journalistes qui le suivent à la trace que le premier ministre et le chef de l'opposition ont été appelés à commenter cette histoire.

Après avoir rappelé que ce sont les gens qui votent et non les sondages, M. Johnson a repris l'argument selon lequel le pourcentage d'indécis est plus élevé que l'écart qui sépare les deux partis. «Ce n'est pas parce que M. Parizeau dresse sur la place publique son Conseil des ministres que l'élection est jouée.» Son directeur de campagne,

John Parisella, a fait connaître sa satisfaction pour ce sondage «qui tombe bien», faisant remarquer que ces résultats sont tout à fait conformes aux sondages internes du Parti libéral.

De son côté, le chef du Parti québécois a dénoncé le sondage sans le dire: «J'ai regardé beaucoup ce que les commentateurs ont écrit ce matin dans les journaux et je partage le scepticisme des commentateurs.» Son proche conseiller, Jean Royer, a fait valoir que les sondages menés par le sondeur du parti, Michel Lepage, concluent tous à une confortable avance sur le PLQ. «Les résultats de ce sondage sont inexplicables.»

MARTIN Procédure modifiée

SUITE DE LA PAGE 1

convaincu M. Martin de signer la lettre.» A ses yeux, le ministre fédéral des finances a été induit en erreur par ses fonctionnaires ou il a mal interprété la réalité.

Rappelons que dans sa lettre datée du 7 septembre, M. Martin écrit qu'«à plusieurs reprises au cours des dernières semaines», des projets ont été annoncés par des ministres québécois «sans que ni moi, ni le ministre fédéral responsable du programme au Canada n'ayons eu la chance d'examiner ces projets et de vous donner notre assentiment à engager la part fédérale inscrite dans les documents de presse».

Le ministre indique que certains projets annoncés pourraient ne pas recevoir la part fédérale du financement.

«Parmi les projets annoncés récemment, quelques-uns ne semblent pas rencontrer, selon nous, les critères de l'entente et pourraient ne pas recevoir l'approbation d'engagements des fonds de la partie fédérale», écrit-il.

Ce programme est cofinancé en parts égales entre les trois paliers de gouvernement. Il est prévu que, sur trois ans, les trois gouvernements investissent 1,6 milliard de dollars dans ce programme (qui permet par exemple de refaire une route, de bâtir le Centre des congrès de Québec ou de rénover des bâtiments religieux à Montréal).

Le 14 août, le premier ministre Daniel Johnson affirmait que 912 projets avaient été approuvés pour un investissement total de 1,2 mil-

liard de dollars.

M. Martin poursuit: «Cette situation n'est pas sans nous placer dans l'embarras.» Il estime que l'utilisation des documents du programme et du nom du ministre fédéral sans autorisation préalable apparaît «contraire à l'éthique en matière de relations fédérales-provinciales».

En acceptant, en février dernier, d'octroyer la maîtrise d'œuvre du programme, explique-t-il, «le cabinet fédéral ne se dégageait toutefois pas de sa responsabilité de saine gestion des fonds publics». Il avait été convenu que les projets ne seraient annoncés publiquement que lorsque toutes les approbations auront été données, y compris celles des fédéraux.

M. Ryan a expliqué que la procédure à laquelle fait allusion M. Martin dans sa lettre avait, entre-temps, été quelque peu modifiée. «Au début, dit-il, j'approuvais les projets, je les envoyais à Ottawa et ça prenait du temps. Il avait été convenu entre nous qu'une fois les projets approuvés par le ministre québécois, j'en informais le gouvernement fédéral, et si je n'avais pas de nouvelles dans les 48 heures, on allait de l'avant quand même avec la municipalité.»

Selon M. Ryan, «M. Martin n'était peut-être pas au courant de tous les détails». Il ajoute que «des attachés politiques et des fonctionnaires ont essayé de soulever des punaises et ils ont perdu leur temps».

Aux yeux du chef du PQ, Jacques Parizeau, cette lettre montre que «le gouvernement fédéral a un droit de veto sur tous les projets et aujourd'hui, il l'exerce». Cela dé-

montre ce que peut faire un gouvernement fédéral avec «le pouvoir de l'argent» et «comment il serait bien que nous puissions administrer nous-mêmes tous nos impôts».

Le ministre Ryan nie les allégations du chef péquiste. «Nous sommes maîtres d'œuvre, dit-il. Mais ça ne veut pas dire qu'on fait toutes les choses sans parler avec celui qui collabore avec nous financièrement.»

M. Parizeau a demandé solennellement à M. Johnson de rendre publique la liste intégrale des projets annoncés sans l'approbation du fédéral. «Les gens ont le droit de savoir, avant les élections, jusqu'à quel point ils ont été floués.» Il trouve littéralement «répugnante» cette histoire.

M. Parizeau veut rassurer les municipalités. S'il prend le pouvoir, il ne

les «laissera pas tomber». Mais il refuse de s'engager aveuglément, cependant, à approuver tous les projets, sans savoir s'il n'y a pas, parmi eux, des choses «folichonnes».

M. Johnson a visiblement contacté M. Martin hier à l'heure du souper. Interrogé à savoir s'il ne trouvait pas curieux qu'une telle lettre soit diffusée à la veille des élections, il a répliqué: «Ne me le demandez pas, demandez-le à eux (les gens du fédéral).»

Le premier ministre a également nié que cette lettre soit signe de tension fédérale-provinciale, et il a réitéré la promesse que tous les programmes, toutes les annonces qui avaient été faites à ce jour, tous les engagements pris avec les municipalités seront respectés et que «la collaboration est exemplaire».

PERDRE UN ÊTRE CHER C'EST DIFFICILE.
PERDRE L'ESPOIR C'EST INTOLÉRABLE.

L'Association du diabète du Québec investit la totalité des dons «In Memoriam» dans la recherche.

NE LAISSEZ PAS FONDRE VOS DERNIERS ESPOIRS!

Association du diabète du Québec Inc.

1160, rue Panet
Montréal (Québec)
H2L 2Y2



Pour réussir vos examens d'entrée à l'université, utilisez

L'AUTODICTÉE CORRECTIVE

Maurice Lorent est conseiller pédagogique et professeur de langue et de littérature françaises au cégep Beauce-Appalaches. Détenteur d'un doctorat en littérature française et d'une maîtrise en lettres classiques, il a collaboré à diverses revues linguistiques et littéraires du Québec.

ISBN 2-7601-3769-4 (190 p.) 12,25 \$

LIBRAIRIE GUÉRIN UNIVERSITAIRE-UQAM
335, rue Sainte-Catherine Est
Montréal (Québec)
Tél.: (514) 284-2210 Télécopieur: (514) 284-1849

LIBRAIRIE GUÉRIN UNIVERSITAIRE ET COLLÉGIALE
168-170, rue Sainte-Catherine Est
Montréal (Québec) H2X 1K9
Tél.: (514) 861-5647 Télécopieur: (514) 861-5307

LIBRAIRIE GUÉRIN (primaire et secondaire)
4560, rue Saint-Denis
Montréal (Québec) H2J 2J3
Tél.: (514) 849-1112 Télécopieur: (514) 849-6360

LIBRAIRIE GUÉRIN (manuels d'occasion)
4440, rue Saint-Denis
Montréal (Québec) H2J 2J1
Tél.: (514) 843-6241

LIBRAIRIE GUÉRIN (manuels et littérature)
Station Métro-Longueuil
Longueuil (Québec) J4K 2T4
Tél.: (514) 677-6525

guérin
4501, rue Drolet
Montréal (Québec) H2T 2G2 Canada
Tél.: (514) 842-3481
Téléc.: (514) 842-4923

C'est beau la vie

DONNEZ!

La Société canadienne de la Croix-Rouge
Division du Québec

LES BUREAUX DU DEVOIR SONT OUVERTS:
DU LUNDI AU VENDREDI DE 9H00 À 16H30
RENSEIGNEMENTS (514) 985-3333
ADMINISTRATION (514) 985-3333

PUBLICITÉ
AVIS PUBLICS (514) 985-3344
ANNONCES CLASSÉES (514) 985-3344
PUBLICITÉ (514) 985-3399
NUMÉRO SANS FRAIS 1-800-363-0305

SERVICE À LA CLIENTÈLE
- Extérieur (sans frais) -
1-800-463-7559

DU LUNDI AU VENDREDI
DE 8H00 À 16H30
2050, RUE DE BLEURY, 9^E ÉTAGE,
MONTRÉAL, (QUÉBEC) H3A 3M9

SERVICE DES ABONNEMENTS
Les numéros de téléphone suivants sont valables pour le service de livraison par camelot et pour les abonnements postaux.
Montréal (514) 985-3355